

SOUVENIRS NUMISMATIQUES DES FÊTES JUBILAIRES DE 1905

PAR

EDOUARD LALOIRE

ARCHIVISTE AUX ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME

MEMBRE-TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ HOLLANDAISE-BELGE DES AMIS DE LA MÉDAILLE D'ART

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE DE BELGIQUE



BRUXELLES
IMPRIMERIE VEUVE MONNOM
32, RUE DE L'INDUSTRIE, 32

1907

Rendue à elle-même en 1830, libre de reprendre ses traditions et de mettre en valeur ses ressources, la nation belge progressa rapidement dans les domaines les plus divers de l'activité humaine : elle a conquis en trois quarts de siècle une place prépondérante dans le monde et a vu s'épanouir merveilleusement sur son sol le commerce, l'industrie, les arts, les lettres et les sciences.

En l'année 1905, la Belgique, après une période de prospérité incomparable, s'est recueillie un moment pour jeter un coup d'œil sur le long chemin parcouru et pour trouver dans le spectacle du passé l'énergie indispensable à une progression nouvelle vers un avenir plus admirable encore. Des fêtes furent organisées dans le pays à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de notre Indépendance nationale. Elles furent la glorification du peuple dont le génie inventif et le travail ont produit cette œuvre de splendeur matérielle et morale ; elles furent aussi un témoignage de reconnaissance envers la Dynastie dont l'influence éclairée marqua vivement sur notre évolution générale. Les manifestations patriotiques, empreintes de loyalisme, scellèrent plus intimement encore, entre la Couronne et la Nation, l'Union qui fait la Force.

Certes, le souvenir de ces fêtes splendides ne s'effacera jamais de la mémoire des Belges ; la peinture, le dessin, la photographie, la musique et la littérature se chargent de le transmettre à la postérité. Mais ces témoins, assez fragiles après tout, peuvent disparaître.

raître un jour ; seule, la médaille peut affronter le temps et constituer un document durable, sinon éternel. Or, la médaille, en cette année jubilaire, fut gravée en nombre considérable et par des artistes réputés.

Il était intéressant de voir réunies les reproductions de toutes ces œuvres numismatiques. C'est de cette pensée que s'est inspiré M. de Trooz, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, lorsqu'il a décidé la publication de ce recueil. Nous nous empressons de lui exprimer ici notre vive gratitude pour l'honneur qu'il nous a fait en nous chargeant de son exécution.

Nous nous permettons de dédier cette étude, si imparfaite soit-elle, au ministre qui, par son intervention intelligente dans l'organisation des fêtes commémorant le soixante-quinzième anniversaire de l'Indépendance de la Belgique, a mérité le titre de : « Ministre des Fêtes Jubilaires ».

EDOUARD LALOIRE

INTRODUCTION

L'objet de cette publication est de donner, avec leur reproduction, une description numismatique et historique des médailles et plaquettes frappées à l'occasion des Fêtes jubilaires de l'Indépendance de la Belgique.

Nous nous bornerons toutefois aux œuvres inédites et présentant un cachet réellement artistique. Il n'est pas possible, en effet, de reproduire toutes les médailles frappées en 1905 en Belgique. Beaucoup de pièces, distribuées comme souvenirs de manifestations scolaires, récompenses de concours de sociétés, etc., ont été exécutées au moyen d'anciens coins, et plusieurs sont déjà publiées; leurs inscriptions seules varient en cette année jubilaire, suivant les localités et selon les fêtes qu'elles commémorent.

Telles sont les médailles frappées à : Achel, Audenarde, Auderghem, Beauraing, Beauvechain, Bertrée, Bilsen, Chênée, Eeckeren, Florenville, Gaesbeek, Grivegnée, Halanzy, Hasselt, Hoogstraeten, Hoves, Lanaeken, Leugnies, Lombek, Lommel, Maulde, Moll, Reeth, Ryckevorsel, Saint-

Gilles-Waes, Sclayn, Vilvorde, Waremme, Watermael-Boitsfort, Westerloo, Wiers, etc.

Les quelques exceptions que nous avons cru devoir faire confirmeront ce que nous avançons. A cette série se rattachent quelques médailles dont la publication s'imposait en raison de l'importance de la cérémonie qu'elles rappelaient telle la médaille commémorant l'inauguration de l'arcade du Cinquantenaire, etc.

Nous donnons en premier lieu les médailles relatives aux FÊTES JUBILAIRES :

A. — Les *médailles officielles*, exécutées pour le compte du Gouvernement : la médaille du Jubilé, qui rappelle la cérémonie nationale par excellence, la manifestation patriotique du 21 juillet à la place Poelaert, ainsi que la décoration commémorative du règne de Léopold II, dont la création fut annoncée le même jour, au Banquet des Bourgmestres

B. — Les *médailles dues à l'initiative privée* : dans la capitale d'abord, puis dans les provinces, classées après le Brabant, par ordre alphabétique.

La seconde division comprend les MÉDAILLES DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE DE LIÉGE.

L'Exposition de Liège, organisée à l'occasion du Jubilé National, affirma avec éclat, et plus que toute autre manifestation, l'étendue du progrès réalisé par la Belgique dans tous les domaines de l'activité humaine ; les nations étrangères, conviées à cette exhibition, purent apprécier ce que trois quarts de siècle de paix et de travail avaient produis de richesses industrielles et artistiques en notre pays !

C'est ce motif qui décida le Gouvernement à subsidier cette entreprise et il y intervint largement. L'ouverture solennelle

de l'Exposition fut inscrite en tête de la liste des Fêtes du soixantequinzième anniversaire de l'Indépendance de la Belgique.

Ainsi s'explique la publication des médailles qui s'y rapportent, comme suite naturelle de la publication des souvenirs numismatiques du Jubilé de 1905.

Nous clôturons la série des médailles jubilaires par la reproduction de la médaille du Congrès de la Presse, qui s'est tenu cette même année en Belgique. L'importance de ces assises a été fortement accrue par la coïncidence des Fêtes jubilaires, circonstance qui a engagé le Gouvernement à les subsidier spécialement.

Nous dirons encore quelques mots au sujet de médailles exécutées à l'Exposition de Liège pour des groupes particuliers : ce sont plutôt des jetons-réclames, fabriqués au moyen d'anciens coins et que nous ne pouvons donc que mentionner ici. Tel est, dans cette série, le jeton de la section des fabriques d'armes et munitions de Berlin-Karlsruhe : Le *droit* présente le buste de la *Germania* portant une couronne ornée d'aigles impériales et de feuilles de chêne, les cheveux flottants, la poitrine cuirassée ; le *revers* rappelle, dans son inscription, la section à laquelle elle est destinée.

A côté de ces souvenirs numismatiques, nous publierons en annexe deux œuvres qui présentent beaucoup d'analogie avec la médaille commémorative et qui furent exécutées à l'occasion des Fêtes jubilaires : la *décoration de maître-tireur* et la *croix-décoration de 1830*. Nous les reproduisons ici, faute de revue spécialement consacrée à ce genre d'insignes.

I. — FÊTES JUBILAIRES⁽¹⁾

A. — MÉDAILLES OFFICIELLES

PLANCHE I, № 1.

MANIFESTATION PATRIOTIQUE DU 21 JUILLET A LA PLACE POELAERT

Droit. — 1830-1905. Buste à gauche du roi Léopold II, en grande tenue de lieutenant-général, drapé dans son manteau et portant la plaque de son Ordre et les insignes de celui de la Toison d'or. A gauche, au bord, en petites capitales, le nom de l'artiste-médailleur : G. DEVREESE.

Revers. — La Belgique, sous les traits d'une gracieuse femme, drapée, vue de profil, tenant de la main droite un rameau d'olivier, symbole de la paix, et de l'autre le drapeau national, marche d'un pas ferme vers l'Avenir, contemplant déjà avec sérénité une date qui brille à l'horizon dans la gloire du soleil levant : la date du prochain centenaire, 1930. A ses côtés s'avance fier et fidèle

(1) Le compte rendu détaillé et illustré des Fêtes jubilaires se trouve dans le livre publié par M. A.-Th. ROUVEZ : *Le Jubilé national de 1905*. Bruxelles, Vromant, 1906 et dans les publications qui y sont mentionnées aux pages 818 et 819.

le Lion belge. Dans le champ, au pied d'un chêne, emblème de la force, repose, orné de fleurs, l'écu couronné aux armes de la Belgique : allusion aux brillantes fêtes jubilaires de 1905. A l'exergue, en caractères incus : G. DEVREESE⁽¹⁾.

Médaille. — Diamètre : 70 millimètres

Nous ne pouvons mieux commencer la description des souvenirs numismatiques exécutés à l'occasion des fêtes du soixante-quinzième anniversaire de l'Indépendance belge qu'en abordant directement le récit de la cérémonie nationale et patriotique du 21 juillet.

La solennité, annoncée dès la veille par la sonnerie des cloches de toutes les églises de la capitale et par une salve de vingt et un coups de canon, se déroula superbe par un temps splendide sur la place Poelaert, richement décorée, et devant une foule enthousiaste, évaluée à plus de vingt mille personnes.

C'est sur cette place, transformée en une arène gigantesque, aux estrades artistement combinées, rehaussées de drapeaux, de statues et de fleurs, que vinrent se ranger, en un cortège brillant, les diverses députations de la garde civique, de l'armée, des communes, des provinces, des grandes administrations publiques, les cours et tribunaux, douze combattants de 1830, les corps savants du pays, les membres des Chambres législatives. Dans la tribune royale, qui se dressait grandiose au pied du Palais de justice, prirent bientôt place S. M. le Roi, LL. AA. RR. le Prince Albert de Belgique, les Princesses Elisabeth et Clémentine et le petit Prince Léopold, entourés des membres du corps diplomatique, et des hauts dignitaires de l'État. Le coup d'œil était féerique.

Tour à tour se présentèrent devant le Roi, M. le comte de Merode-Westerloo, président du Sénat; M. Schollaert, président de la Chambre des représentants; M. de Trooz, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique; M. Giron, premier président de la Cour de Cassation; M. Hulin, président du Conseil provincial du Brabant, et enfin M. De Mot, bourgmestre de Bruxelles : les orateurs

(1) Cette médaille a été reproduite dans *Le Patriote illustré*, 1905, pp. 160-161; *Le Globe illustré*, 1905, p. 216; *L'Illustration européenne*, 1905, p. 216; *L'Illustration belge*, 1905, p. 3; *De Belgische Illustratie*, 1905, p. 4; *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, 1905, p. 48; le journal *Le Petit Bleu*, du 22 juillet 1905; la revue allemande *Die Woche*, 1905; *Durendal*, 1905, p. 247; *Rapport du commissaire des Monnaies au Ministre des Finances*, t. VI, Bruxelles 1906, p. 53, pl. IV; ROCHEZ (A.-TH.), *Le Jubilé national de 1905*, Bruxelles 1906, p. 22, et sur la couverture; le revers seul est aussi reproduit sur le faux titre, etc.

magnifiaient la Belgique, ses origines, son développement, l'œuvre de ses deux Rois, le courage, le travail et les qualités civiques du peuple belge.

M. le ministre de Trooz, président de la Commission nationale des fêtes, remit au Roi, dans un magnifique écrin, trois exemplaires, en or, en argent et en bronze, de la médaille frappée à l'occasion du jubilé national, ainsi qu'un agrandissement en ivoire des deux faces de cette œuvre.

La réponse du Roi fut une parole de reconnaissance et un appel à la fidélité agissante de ses sujets, en vue du maintien de la prospérité et de la splendeur de leur pays.

Nous ne décrirons pas la cérémonie émouvante qui suivit, lorsque le Roi vint complimenter et décorer de sa main les vieux combattants de 1830. Nous n'entrerons pas dans les détails de l'exécution des chœurs qui eut lieu aussitôt après : « La marche chantée » composée par M. P. Gilson sur les paroles françaises de M. A. Vierset, l'hymne de M. Gevaert *Vers l'Avenir* (paroles de M. G. Antheunis), et enfin l'hymne jubilaire *Jubelgalm*, dont le texte flamand est dû à M. N. De Tièvre et la musique à M. J. Blockx. Ajoutons toutefois pour ne rien omettre qui intéresse plus particulièrement notre sujet, qu'une médaille-breloque frappée au nombre de 1,610 exemplaires, par M. F. Wissaert, fut distribuée aux chanteurs. Une face symbolise la musique et reproduit une œuvre ancienne de M. Ed. Geerts ; la seconde face porte l'inscription : VADERLANDSCHFEEST | FEESTLIED | BRUSSEL | 1905 (1).

La médaille, dont des exemplaires furent remis au Roi lors de cette solennité, est l'œuvre primée au concours ouvert par le Gouvernement. Le jury, nommé par M. le Ministre de l'Intérieur, était composé de M. le marquis de Beauffort, *président*; M. Evenepoel, directeur au ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, *secrétaire*; MM. G. De Groot et C. Meunier, statuaires; Alvin, conservateur au Cabinet des Médailles; A. de Witte, président de la section belge de la Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'Art; Verlant, directeur des Beaux-Arts, *membres*. Le premier prix, de 7000 francs, fut accordé à M. Devreese; les autres prix furent attribués à MM. Samuel, Vermeylen, P. Du Bois et Jourdain (2). Les projets des quatorze concurrents furent exposés dans la grande salle du Palais des Académies, à Bruxelles, les 18, 19 et 20 mars.

De la médaille primée, il fut frappé à la Monnaie de Bruxelles, sous la direction de M. Michaux : 25 exemplaires en or, destinés aux membres de la

(1) Le droit de cette breloque est publié dans *Le Jubilé national de 1905*, p. 218.

(2) Les quatre projets couronnés sont reproduits dans la revue d'art *Durendal*, 1905, pp. 247, 248; *Le Patriote illustré*, 1905, pp. 160, 161; *Le Globe illustré*, 1905, pp. 216, 217; *L'illustration européenne*, 1905, pp. 216, 217.

Famille royale, aux ministres, aux présidents du Sénat, de la Chambre des représentants, de la Cour de Cassation, etc.; 1 exemplaire en vermeil; 1,000 en argent et un peu plus de 10,000 en bronze, dont environ 500 exemplaires en bronze doré, avec bélière, furent réservés aux sociétés dont les drapeaux et les bannières avaient pris part à la fête patriotique : la distribution en fut faite par les soins du ministère de l'Intérieur.

PLANCHE I, № 2.

DÉCORATION COMMÉMORATIVE DU RÈGNE
DE S. M. LÉOPOLD II

Droit. — Sur une couronne de branches de chêne et de laurier est posée une croix portant en cœur un écu chargé du buste du roi Léopold II, tourné à gauche.

Revers. — Même champ; l'écu en cœur porte les deux dates : 1865-1905 (1).

Médaille avec bélière et nœud cravaté. — Diamètre : 30 millimètres.

Les grandes dates historiques de la Belgique ont été rappelées chacune par des décorations spéciales. C'est ainsi qu'en 1856 le roi Léopold I^{er} créa, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son règne, un insigne commémoratif en faveur des officiers de l'armée et de la garde civique, et un autre en faveur des sous-officiers et soldats qui à la date du 21 juillet 1856 avaient vingt-cinq ans de service actif et ininterrompu (2).

Le roi Léopold II, en vue du cinquantième anniversaire de l'Indépendance nationale, institua, le 20 avril 1878, la croix commémorative des combattants de 1830. Cette décoration fut accordée aux volontaires qui n'avaient pas reçu

(1) La décoration commémorative a été publiée dans *L'Illustration belge*, 1905, p. 258; *De Belgische illustratie*, p. 223; *Le Jubilé national de 1905*, p. 808.

(2) Ces décorations sont publiées dans : HOLLEBEKE (L. VAN), *Histoire et législation des ordres de chevalerie et marques d'honneur du royaume de Belgique*. Louvain 1879, p. 85, pl. B, et dans : WAHLEN (A.), *Ordres de chevalerie et marques d'honneur*, 2^e supplément. Paris 1869, p. 7, pl. II, n^os 1 et 2; GUIOTII, *Histoire numismatique de la Belgique*. Bruxelles, 1869, tome II, n^o 231, pl. XLII; n^o 232, pl. XLII.

la croix de fer mais qui cependant avaient servi la Patrie du 25 août 1830 au au 4 février 1831 (1).

M. de Trooz, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, crut que l'année 1905, qui marquait pour la Belgique soixante-quinze ans de liberté et de prospérité et pour le Roi quarante ans de règne, devait être commémorée par une décoration nouvelle; rappelant les deux événements qui avaient déjà provoqué de pareilles distinctions, M. le Ministre exprima au Roi le désir de voir “conférer un signe distinctif à tous ceux qui, pendant vingt ans au moins, au cours du règne de Sa Majesté, ont rendu de bons et loyaux services au Pays”. (Rapport publié au *Moniteur* du 22 juillet 1905, n° 203.)

Le Roi daigna faire droit à ce vœu et le 21 juillet décida la création de la médaille commémorative que nous reproduisons ici. M. le ministre de Trooz fit connaître la décision royale, lors du banquet des Bourgmestres. Cette médaille, qui ne peut être décernée “qu'à ceux qui se trouvent dans les conditions requises par les arrêtés organiques relatifs à la décoration civique” (arrêté royal), a déjà été tirée, actuellement, à 80,000 exemplaires en métal doré, frappés dans les ateliers de M. G. Wolfers.

PLANCHE I, n° 3.

LE BANQUET DES BOURGMESTRES

Droit. — Buste, à gauche, du roi Léopold II; dans le champ, une branche de laurier; à droite, sous l'épaule, en petites capitales : FISCH · c^{re} et plus bas : OURY. A l'exergue, dans un cartouche et sur quatre lignes, l'inscription : BANQUET | DES BOURGMESTRES | FEEST-MAAL | DER BURGEMEESTERS |.

Revers. — La Belgique — une femme couronnée — est assise,

(1) Par arrêté royal du 21 juillet 1905 le Roi accorda également la croix commémorative des combattants de 1830 aux miliciens qui se sont trouvés dans les rangs de l'armée du 25 août 1830 au 4 février 1831. Cet insigne est décrit dans le livre : HEYDEN (H. v.), *Ehren Zeichen in Frankreich und Belgien*. Frankfurt, 1903, pp. 252-253. Voir aussi HOLLEBEKE (L. VAN), *Histoire et Législation*, etc. Bruxelles, 1879, p. 117. La croix de fer, instituée par l'arrêté royal du 30 décembre 1833, fut conférée aux membres du Gouvernement provisoire, aux citoyens qui dans les combats du 25 août 1830 au 4 février 1831, avaient été blessés ou avaient fait preuve d'une bravoure extraordinaire, et à ceux qui avaient rendu des services signalés au pays. (*Ibidem*, p. 79.)

appuyée sur un socle où se lit le mot : LEX ; une épée est déposée à sa droite ; elle tient, de la main gauche, une branche de laurier dont l'extrémité touche la tête d'un lion couché à ses pieds. Au bas, un écu couronné aux armes de la Belgique repose sur des branches de laurier. Dans le champ on aperçoit la Colonne du Congrès, entre les deux dates 1830-1905. Sur le cadre — dont on remarquera le dessin original — on lit, en petites capitales : OURY (1).

Médaille-Breloque. — Diamètre : 30 × 35 millimètres.

Le gouvernement avait décidé de réunir en un grand banquet les représentants de toutes les communes du pays. Environ mille huit cents bourgmestres acceptèrent l'invitation ; y furent également conviés : les ministres à portefeuille, les anciens ministres de l'Intérieur, les présidents des Chambres législatives, les gouverneurs des provinces, les présidents des conseils provinciaux, les commissaires d'arrondissement et quelques hauts fonctionnaires.

Le banquet eut lieu le 21 juillet à 5 heures, peu après la cérémonie patriotique de la place Poelaert, et dans les vastes locaux admirablement décorés du Palais de Justice.

La table d'honneur était présidée par M. de Trooz, Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique. En un toast vivement applaudi, il fit l'éloge du Roi, à qui la Belgique doit son grand développement économique, et but aux bourgmestres de Belgique, à la liberté et à la fidélité des communes.

Les acclamations redoublèrent lorsque le bourgmestre de la capitale, M. De Mot, faisant ressortir l'union de tous les partis pour fêter la mère-patrie, leva son verre pour remercier le représentant du gouvernement.

La breloque qui devait rappeler ces solennelles agapes avait fait l'objet d'un concours entre quelques graveurs de Bruxelles et avait été commandée par le Comité spécial que le Ministre de l'Intérieur avait chargé de l'organisation de la fête. Elle fut remise à tous les bourgmestres à leur entrée au Palais de Justice, ainsi que la carte du menu, dont la vignette, due au talent de l'artiste-peintre Broerman, représentait l'affranchissement des communes.

Il a été frappé de cette breloque, chez Fisch et Cie, à Bruxelles, 4 exemplaires en or et 2000 en argent.

(1) Cette breloque a été reproduite dans *L'Illustration belge*, 1905, p. 148; *De Belgische Illustratie*, 1905, p. 120; *Le Jubilé national de 1905*, p. 226.

PLANCHE I, N° 4.

CONCOURS DE TIR NATIONAL ET INTERNATIONAL

Droit. — Buste, à gauche, du Roi Léopold II, en tenue de lieutenant-général de l'armée, portant le grand cordon de son Ordre, encadré des écus, rangés en cercle, des neuf provinces de la Belgique et d'une banderole ornée de la légende : ROYAUME DE BELGIQUE * KONINKRIJK BELGIE | JUBILE ~~XXV~~ NATIONAL. Dans le champ, le nom : FISCH & C°. A l'exergue, sur deux lignes : 1830—1905 | NATIONAAL JUBELFEEST.

Revers. — GRAND CONCOURS DE TIR | IX^{ME} MATCH INTERNATIONAL AU FUSIL | VI^{ME} MATCH INTERNATIONAL AU REVOLVER | BRUXELLES | 1905. Comme motif décoratif, deux branches de laurier et de chêne réunies et supportant l'écu couronné de la Belgique ; au bas, près du bord, le nom de l'artiste graveur, en petites capitales : H. HEUSERS (1).

Médaille avec bélière. — Diamètres : 56, 33 et 25 millimètres.

Le concours national de tir qui a lieu chaque année à Bruxelles pour les différentes troupes de la garde-civique fut, en cette année jubilaire, extraordinairement brillant.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique avait prié la Commission nationale des fêtes de 1905 de lui donner tout l'éclat possible et d'en relever l'attrait par l'organisation de matchs internationaux. Lui-même, en 1903 déjà, avait promis un subside gouvernemental plus important encore, en vue des récompenses.

Le grand concours fut ouvert solennellement le 11 juin, en présence de M. le Ministre.

Les différentes épreuves furent très intéressantes et fort suivies : elles réunirent près de six mille concurrents, tireurs belges et étrangers, venus de France, d'Italie, de Hollande, d'Autriche, d'Espagne, de Suisse, etc. Ce succès est dû aux efforts du

(1) Cette médaille a été reproduite dans le volume *Grands Concours de Tir*, pl. III Bruxelles, Somers, 1905, et dans le livre *Le Jubilé national de 1905*, p. 349.

Comité exécutif du Concours national et spécialement de M. Wouters, Directeur général de la garde civique au ministère de l'Intérieur.

Le 29 octobre, eut lieu au Palais des Académies, à Bruxelles, la distribution des récompenses, avec un appareil inaccoutumé. M. de Trooz présidait, ayant à ses côtés MM. le lieutenant-général Verstraete, le lieutenant-général Ninitte, M. Wouters, des généraux et chefs supérieurs de la garde civique de Bruxelles et des provinces.

C'est au cours de cette importante cérémonie que la médaille fut distribuée aux tireurs primés, aux membres du Comité exécutif des Concours de Tir et aux organisateurs des fêtes. Du module de 56 millimètres, il a été donné 5 exemplaires en or et 91 en argent; du module moyen de 33 millimètres, 86 exemplaires en vermeil, 90 en argent oxydé et 126 en bronze antique; enfin, 1666 exemplaires en argent de la dimension de 25 millimètres : tous frappés chez Fisch et Cie, à Bruxelles.

M. le Ministre de Trooz remit également aux lauréats, en cette même séance, l'insigne de maître-tireur dont nous parlons plus loin.

B. — MÉDAILLES DUES A L'INITIATIVE PRIVÉE

1^e) A BRUXELLES

PLANCHE II, N° 5.

INAUGURATION DE L'ARCADE DU CINQUANTENAIRE

Droit. — à LEOPOLD II ROI DES BELGES *. Buste à droite du Roi en uniforme. Au-dessous, le nom, en petites capitales : PAUL FISCH AINÉ.

Revers. — Une branche de laurier, avec nœud de ruban. Dans un cercle, cette inscription, marquée à l'aide d'un goujon : INAUGURATION PAR S. M. LE ROI | DE | L'ARCADE | MONUMENTALE | — | 27 SEPTEMBRE 1905 (1).

Médaille. — Diamètre : 50 millimètres.

(1) Le *revers* de cette médaille a paru dans l'ouvrage *Le Jubilé national de 1905*, p. 326.

éclairé par l'aurore dont les rayons font briller les dates 1830 et 1905. Au-dessus, un cartouche orné d'une branche de laurier porte, en grandes capitales visiblement marquées, le mot : PAX.

Médaille-breloque. — Diamètre : 25 × 35 millimètres.

Le 1^{er} régiment des chasseurs à pied de Bruxelles, mieux connu sous le nom populaire de "chasseurs-éclaireurs" fut créé aux journées de septembre 1830, pendant lesquelles il se distingua de la plus brillante façon. Il ne comprenait, à l'origine, que des volontaires bourgeois, groupés par le hasard ou l'affinité de classe; il s'organisa bientôt sous le commandement du marquis du Chasteler.

Il a tenu à fêter en même temps le soixante-quinzième anniversaire de la fondation du corps et le jubilé de l'Indépendance de la Belgique, par un banquet qui, le 24 septembre 1905, ne réunissait pas moins de sept cent quatre-vingts convives dans la salle du Marché de la Madeleine.

La table d'honneur était présidée par le lieutenant-colonel Tahon, entouré des principaux chefs des chasseurs-éclaireurs et de la garde civique de Bruxelles et de la province. Se trouvaient là également plusieurs combattants de 1830, chaleureusement acclamés, ainsi que M. le comte A. d'Ursel, qui représentait la famille du marquis du Chasteler. Les convives reçurent, à titre de souvenir, une notice historique sur les chasseurs Chasteler, rédigée par le sous-lieutenant H.-A. Wauthoz ainsi qu'un exemplaire de la breloque que nous publions ici et dont les coins ont été modelés par M. F. Wissaert. Il en a été frappé, dans les ateliers Wissaert, à Bruxelles, 100 exemplaires en argent et 700 en bronze, tous réservés strictement aux participants à la fête jubilaire. L'artiste en a reçu 10 épreuves d'auteur.

PLANCHE II, N^os 7 et 8.

REPRÉSENTATIONS PHILANTHROPIQUES DU TOURNOI DE CHEVALERIE

N^o 7. *Droit.* — Effigies conjuguées, à gauche, des rois Léopold I^{er} et Léopold II. Sous la coupure du cou, l'indication de la firme qui a exécuté la frappe : FISCH C.

Revers. — Une palme, ornant cette inscription : 1830-1905 | REPRE-
SENTATIONS | PHILANTROPIQUES (*sic*) | DU TOURNOI. | SOUVENIR |
RECONNAISSANT. |

Plaquette-breloque. — Diamètre : 20 × 30 millimètres (1).

Nº 8. *Droit.* — La Société protectrice des Enfants martyrs, sous les traits d'une femme portant un enfant nu dans ses bras, se dirige vers la Maison où l'enfant sera recueilli et élevé. A gauche, près du bord, en petits caractères, le paraphe de l'artiste-sculpteur : *E. Beets*.

Revers. — Une palme forme ornement à l'inscription : SOCIÉTÉ | PROTECTRICE | DES | ENFANTS MARTYRS. | et en caractères incus, le mot : TOURNOI 1905 avec le nom de la personne à qui la médaille est offerte. Au bas, le nom de la firme qui édite cette dernière : DE VIGNE-HART.

Médaille. — Diamètre : 48 millimètres.

Ce fut certes une des plus brillantes périodes de l'histoire de ses provinces que la Belgique commémora, à l'occasion des fêtes du soixante-quinzième anniversaire de son indépendance, par la reproduction du tournoi de chevalerie.

Et quel plus puissant moyen de dépeindre le faste de l'époque bourguignonne, si célèbre par l'éclat de la cour, la richesse des habitants, la vitalité des arts, que de mettre en scène ces seigneurs dans une de ces joutes chevaleresques où ils rivalisaient, à la fois, de somptuosité et d'adresse !

M. le Ministre de Trooz fut donc bien inspiré lorsqu'il assigna à la section militaire de la Commission nationale des fêtes de 1905 la mission d'organiser le tournoi ; mais, si cette partie des fêtes nationales réussit à merveille, on doit en attribuer le mérite à M. le colonel de Witte, adjoint d'état-major, qui s'était chargé de la partie militaire ; à M. l'archiviste J. Cuvelier, qui en avait créé et établi le scénario sur des bases historiques absolument sûres ; et à M. Ch. Michel, qui avait mis son talent de peintre, et on peut dire aussi d'enlumineur, au service des organisateurs.

Le tournoi, représenté au Hall du Parc du Cinquantenaire, reproduisait la grande joute qui eut lieu, le 20 février 1452, sur la Grand'Place de Bruxelles,

(1) Cette breloque a été publiée dans l'ouvrage *Le Jubilé national de 1905*, p. 164.

et dans laquelle Charles de Bourgogne, comte de Charolais, fit ses premières armes.

Le succès, nous l'avons dit, fut considérable. La répétition générale du 15 juillet et la première représentation, le 20 juillet, à laquelle assistèrent le Roi et la Famille royale, eurent lieu par invitations ; mais les deux autres, des 30 juillet et 13 août, furent payantes, par décision du ministre. La recette était destinée aux œuvres philanthropiques suivantes : la Croix-Rouge de Belgique, la Croix-Rouge africaine, la Ligue nationale belge contre la tuberculose, la Caisse de secours aux victimes des accidents du travail, et enfin, la Société protectrice des Enfants martyrs, toutes œuvres revêtant un caractère national.

Ces deux représentations ainsi que la représentation populaire qui fut donnée, à la demande générale, le 27 août, et à laquelle furent invités plus de deux mille ouvriers, vieillards, orphelins, etc., produisirent environ 60,000 francs de bénéfice.

Une plaquette commémorative fut frappée, en témoignage de reconnaissance, par les soins des délégués des œuvres bénéficiaires.

Un exemplaire en or fut remis à M. le Ministre de Trooz, lorsque les délégués allèrent le remercier de la quote-part généreuse qu'ils avaient reçue. Des exemplaires en or furent également offerts à M. le lieutenant général Donny, président de la Commission organisatrice, à M. le colonel de Witte ; d'autres, en vermeil, furent attribués à M. J. Cuvelier, aux officiers et aux membres de la Commission des représentations payantes du tournoi ; et enfin des exemplaires en argent, aux sous-officiers qui avaient prêté leur concours au tournoi ou au cortège historique.

Au total, la plaquette a été frappée chez Fisch et C^{ie}, à Bruxelles, à 3 exemplaires en or, 26 en vermeil, 120 en argent oxydé.

— Il nous revient que la Société protectrice des Enfants martyrs, dans la même pensée de gratitude, a fait graver chez M. De Vigne-Hart, à Bruxelles, plusieurs exemplaires d'une médaille, inédite, qu'elle offre à ses bienfaiteurs dans des circonstances exceptionnelles. A l'occasion de la recette extraordinaire résultant des représentations du tournoi, il en a été remis aux principaux organisateurs 4 exemplaires en argent et 8 en bronze, avec l'inscription en creux, du mot : TOURNOI et le nom du destinataire.

PLANCHE II, N° 9.

FÊTES DE BRUXELLES

Droit. — A l'avant-plan, une femme, représentant la Ville de Bruxelles en fête, s'avance tenant d'une main une branche de laurier et de l'autre une branche de chêne; dans le fond se détache la tour de l'Hôtel de ville. Près du bord, la signature de l'artiste qui modela la pièce : *P. Braecke*.

Revers. — INDEPENDANCE DE LA BELGIQUE | 'S LANDS ONAFHANKELIJKHEID. Au centre, dans un rectangle orné, se trouve marquée, sur trois lignes et en lettres capitales, cette inscription : COMMISSION | ORGANISATRICE | M^r (une place est réservée à la gravure du nom du membre de la Commission). Dans le champ, ces mots et dates : BRUXELLES | 1830 | 1905 | BRUSSEL, accompagnés de deux ornements rappelant ceux du milieu.

Médaille. — Diamètre : 55 millimètres.

Les fêtes à Bruxelles, en 1905, furent extrêmement brillantes et variées : revues des écoles, retraites militaires aux lumières, onmegang, fêtes populaires, fêtes de l'aérostation, banquet des chasseurs-éclaireurs, etc.

Leur succès fut très grand, grâce au zèle du Comité provincial et tout spécialement de M. Alfred Mabille, le dévoué et obligeant directeur général des Beaux-Arts de la ville de Bruxelles.

Voici les diverses séries des médailles qui servirent de récompense ou de souvenir lors de ces manifestations ; elles sont déterminées par les textes différents de l'inscription centrale :

1^o De la médaille, telle qu'elle est décrite plus haut, il en fut frappé 170 exemplaires en argent. L'inscription en est : COMMISSION | ORGANISATRICE, etc.

2^o Un exemplaire, en argent, fut également offert à M. le Ministre de Trooz, avec cette inscription : M. J. DE TROOZ | MINISTRE DE L'INTÉRIEUR | ET DE | L'INSTRUCTION | PUBLIQUE.

3^o 309 exemplaires de la même médaille, en argent, avec bélière et portant

L'inscription : FESTIVAL | INTERNATIONAL | DE MUSIQUE | - - - | WEDERLANDSCH | MUZIEKFEEST, furent distribués aux sociétés qui prirent part au festival international de musique organisé le 9 juillet 1905.

4^o Le 16 juillet eut lieu sur la place de l'Hôtel de ville le défilé des grands serments, des tirs, des jeux de balle ; en ce cortège apparurent également la famille des géants et le cheval Bayard. C'était tout l'*Ommeganch* ressuscité ! La médaille, conférée aux sociétés participantes, au nombre de 40 exemplaires en argent et 3 en vermeil, porte l'inscription : CONCOURS | DE TIRS ET JEUX | POPULAIRES | WEDSTRIJD | VOOR | VOLKSSPELEN.

5^o Une des plus belles manifestations patriotiques et artistiques de la capitale fut le cortège-concours des drapeaux, étendards, bannières et cartels, ainsi que le défilé des trésors et des joyaux des gildes du pays entier, à travers les rues de Bruxelles, le 20 juillet 1905.

Plus de six cents sociétés y parurent, parmi lesquelles on compta cent et seize gildes, corporations, confréries et chambres de rhétorique. Le déploiement de leurs riches joyaux et antiques trésors, drapeaux, fanions, colliers, blasons, masses, armes, médailles, etc., fit sensation.

Comme récompense, il fut accordé aux sociétés un diplôme, œuvre artistique de M. Teirlinck, de la section des Beaux-Arts de la ville de Bruxelles, et un exemplaire de la médaille avec cette inscription : CONCOURS | DE DRAPEAUX ET | TRÉSORS DE GILDES | - - - | VLAGGEN-EN | GILDEN-FEEST (1). De ce type furent distribués 690 exemplaires en argent et 50 en vermeil.

6^o Enfin, sur l'initiative de l'Aéro-Club de Belgique, 30 exemplaires en argent de la même médaille, avec inscription appropriée, furent remis aux aéronautes qui prirent part au concours du 3 août.

— Au total, il a été frappé, chez MM. Wolfers frères, à Bruxelles, 1240 médailles en argent et 53 en vermeil.

PLANCHE II, № 10.

EXPOSITION NATIONALE DE CHEVAUX DE PUR-SANG

Droit. — . EXPOSITION NATIONALE CHEVALINE DE PUR SANG . ORGANISÉE À L'HIPPODROME DE GROENENDAEL

(1) Publiée dans *Le Jubilé national de 1905*, p. 498.

À L'OCCASION DU 75^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE.

Dans une couronne de feuilles de chêne tressées, un lion debout, tourné à gauche, surmonté de la couronne royale. Le nom de l'artiste médailleur se trouve gravé dans le champ, à droite, au bord : G. DEVREESE.

Revers. — JOCKEY-CLUB | DE | BELGIQUE. | Cette inscription (surmontée de la couronne royale avec banderole), est séparée par un espace libre destiné à recevoir le nom de l'éleveur primé, de cette autre inscription : GROENENDAEL | SEPTEMBRE . 1905.

Médaille. --- Diamètre : 60 millimètres.

A l'occasion des fêtes du 75^e anniversaire il fut organisé, les 12, 13 et 14 septembre 1905 à l'hippodrome de Groenendael, sous le haut patronage de S. M. le Roi des Belges et sous les auspices du Jockey-Club, la première exposition nationale de chevaux de pur-sang.

Le succès en fut très grand. Plus de cent étalons et juments de prix ont permis d'apprécier les trésors contenus dans les haras belges. On a pu se rendre compte de la rapidité avec laquelle nos éleveurs sont arrivés à former ici une race superbe de pur-sang.

Des exhibitions de ce genre, provoquant l'émulation des éleveurs, la comparaison et la critique des sujets, ne pouvant qu'aider puissamment à l'amélioration de la race chevaline, le Gouvernement crut bon d'intervenir dans les frais occasionnés à cet effet.

Il faut féliciter de ce brillant résultat M. Edmond Drugman, membre du Jockey-Club, à qui l'on doit l'initiative et l'organisation de l'exposition de Groenendael, et qui lui-même y envoya des étalons et des juments magnifiques, tous exposés hors concours.

Des prix nombreux et de valeur furent distribués.

La médaille, qui y fut également remise aux propriétaires de chevaux primés, a été modelée par M. G. Devreese, et frappée dans les ateliers de M. F. Hoosemans, à Bruxelles, au nombre de 20 exemplaires en bronze, 20 en argent et 18 en vermeil.

Un riche écrin, contenant trois exemplaires de la médaille, en bronze, en argent et en vermeil, a été remis à S. M. le Roi, ainsi qu'à S. A. R. le Prince Albert, aux ministres MM. van der Bruggen, de Trooz, président et membres du Comité d'honneur, et à la Société du Jockey-Club.

— Il existe une médaille du même type et du même module, sans revers ; le *droit*, porte comme légende, autour de la couronne de chêne :

ROYAL · GOLF · CLUB · | | | DE | BELGIQUE | J . . L

Le *Royal Golf Club de Belgique* a été ouvert en 1903. C'est à cette Société que l'on doit l'organisation, en notre pays, des premiers concours et championnats internationaux de ce jeu. Les réunions sportives de 1905, à Ostende, furent spécialement brillantes : il fut distribué plus de cent exemplaires de l'œuvre modelée à cette occasion par M. Devreese ; ils ont été exécutés en vermeil, en argent et en bronze, chez M. F. Hoosemans, à Bruxelles.

On remarqua aussi, à l'Exposition de Liége, le joli stand monté par le Club, comprenant les divers engins du jeu de golf et des exemplaires de la médaille ici décrite.

PLANCHE III, № 41.

**XX^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION
DE L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO**

Droit. — XX^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION | DE L'ÉTAT
INDÉPENDANT DU CONGO. Groupe allégorique : La Royauté belge, sous les traits d'une femme drapée et couronnée, offre son aide et sa protection à la nation africaine, qui voit ses liens brisés et les offre à sa bienfaitrice. Sur le sol repose, couché sur des branches de chêne, un écu au monogramme du roi Léopold II, orné d'une banderole. Le champ représente un paysage du Congo, que domine une étoile brillante. Au bas, dans le coin droit, le nom de l'artiste graveur, en petites capitales : CH. SAMUEL.

Revers. — Dans le champ, sur cinq lignes et en lettres capitales :
SOCIÉTÉ | HOLLANDAISE-BELGE | DES AMIS | DE LA
MÉDAILLE D'ART | 1905 ; comme motif décoratif, un palmier, des lianes, une pointe d'ivoire⁽¹⁾. •

Plaquette. — Diamètre : 56 × 57 millimètres.

(1) *Le Petit Bleu* du 28 novembre 1905 donne la reproduction de cette plaquette. Nous l'avons également donnée dans la *Publication des médailles historiques de Belgique*, tome II, 1905, № 409, pl. XLIL.

La Section belge de la Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art, désireuse de participer en 1905 aux fêtes générales de la Belgique, décida la frappe d'une médaille dont le sujet ne pouvait froisser les sentiments nationaux respectifs d'aucun de ses membres.

Il fut convenu de commémorer le XX^e anniversaire de la fondation de l'État Indépendant du Congo et la glorification des bienfaits qu'y a apportés la civilisation belge sous la direction d'un souverain entreprenant.

Cette même pensée a inspiré le Char du Congo au cortège historique organisé à l'occasion des fêtes jubilaires de 1905.

La médaille a été modelée par M. Charles Samuel et exécutée au nombre de 48 exemplaires en argent et environ 200 en bronze, dont 5 exemplaires pour l'artiste. Ces pièces sont toutes réservées aux membres de la Société.

PLANCHE III, N^os 12 à 16.

PÈLERINAGE NATIONAL A LA PLACE DES MARTYRS

Quatre plaquettes reproduisent les bas-reliefs du piédestal du monument qui s'élève à Bruxelles, à la Place des Martyrs, et qui recouvre les restes des patriotes morts aux combats de septembre 1830.

Droit. N^o 12. — Le serment prononcé par les patriotes de 1830 sur la Grand'Place de Bruxelles, au moment du départ pour le combat.
N^o 13. — Combat au Parc, du 26 septembre 1830. Le général van Halen commande l'attaque; à ses côtés est tué son aide-de-camp, le baron Fellner.

N^o 14. — Bénédiction, par le doyen de Sainte-Gudule, des tombeaux de ceux qui moururent pour la patrie, le 4 octobre 1830.

N^o 15. — La Belgique récompensant ses défenseurs.

N^o 16. — Cette cinquième plaquette figure la statue de la Liberté qui surmonte le monument: une femme drapée, grande et forte, inscrivant sur une table de marbre les dates glorieuses de l'histoire de la Belgique. A ses pieds sont jetées des chaînes brisées et derrière elle repose le lion belge.

Pas de revers.

Plaquettes. — Diamètre : 28 × 43 millimètres.

Une touchante pensée conduit chaque année, le 23 septembre, une foule considérable à la place des Martyrs, pour y déposer des fleurs en souvenir des citoyens morts pour la patrie et y rendre en même temps hommage aux survivants des mémorables journées de 1830.

En l'année jubilaire de 1905, le pèlerinage annuel fut tout particulièrement imposant.

Le cortège qui y défila comprenait les députations de tous les corps de la garde civique, les pompiers de la ville, les enfants des écoles, les sociétés des anciens militaires, et enfin plusieurs combattants de 1830 qui souleverent des bravos émus sur leur parcours. Cette année y parurent, pour la dernière fois, le vénérable drapeau des chasseurs-éclaireurs et l'étendard de Fleurus.

M. R. De Rooster, graveur à Bruxelles, a cru ne pouvoir mieux commémorer cette imposante cérémonie qu'en reproduisant, par la gravure, les événements illustrés par l'œuvre du sculpteur G. Geefs.

Il a fait frapper, dans ses ateliers, la série des cinq plaquettes que nous avons décrites plus haut.

Des écrins contenant ces pièces furent remis au Roi, au Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et à quelques autres personnes. Plusieurs exemplaires ont été également montés en broche.

PLANCHE III, N° 17 à 20.

MÉDAILLES POPULAIRES DU JUBILÉ NATIONAL

N° 17 et 18. *Droit.* — • LEOPOLD I + LEOPOLD II . + ROIS DES BELGES • + • 1830 1905 • + • Effigies accolées, en profil gauche, des rois Léopold I^{er} et Léopold II.

Revers. — S. A. R. MONSEIGNEUR LE PRINCE ALBERT DE BELGIQUE. Buste, à droite, de S. A. R. le Prince Albert de Belgique, en uniforme d'officier supérieur de l'armée belge.

N° 19. *Droit.* — Semblable au N° 17.

Revers. — La Belgique, symbolisée par une femme couronnée, drapée et assise sur un trône, tenant de la main droite une branche de laurier et de la gauche une épée. A ses côtés on distingue : à

gauche, la reproduction de la façade principale des bâtiments de l'Exposition de Liège, des fruits, une roue, d'autres emblèmes de l'Agriculture et de l'Industrie; à droite, le lion belge, couché au pied d'une stèle surmontée du sceptre et de la couronne, emblèmes de la royauté. Sur la dernière marche du trône est gravée la date : 1905. A l'exergue, en petites capitales : SOUVENIR DE L'EXPOSITION DE LIÈGE | ET DU 75 ANNIV. | DU ROYAUME DE BELGIQUE.

N° 20. *Droit.* — Semblable au N° 17.

Revers. — Deux branches de chêne et de laurier réunies et supportant l'écu couronné de la Belgique.

Médailles avec bélière et nœud de ruban tricolore. — Diamètre : 30 millimètres.

La célébration des fêtes jubilaires de 1905 a fait éclore une foule d'autres médailles et décorations patriotiques, dont la plupart ne présentent aucun caractère artistique.

On peut juger de leur valeur par la reproduction de la série de pièces que nous donnons ici et qui comptent encore parmi les meilleures. L'une d'elles reproduit le portrait de S. A. R. le Prince Albert de Belgique : c'est la seule médaille de ce genre frappée à l'occasion des fêtes jubilaires.

Ces diverses médailles ont été fabriquées à Paris. Plus de 60,000 exemplaires, la plupart en aluminium, quelques-uns en bronze et en argent, en ont été vendu chez Van der Borght et dans d'autres maisons de gravure de Bruxelles ou de la province.

2^e) EN PROVINCE

PLANCHE IV, N° 21.

MANIFESTATION PATRIOTIQUE A ETTERBEEK

Droit. — La Renommée, sous les traits d'une femme ailée, planant dans les airs, tenant de la main gauche l'extrémité d'un voile flottant, et de la droite une palme.

*Revers. — ETTERBEEK | — * — | 75^e ANNIVERSAIRE | DE
L'INDÉPENDANCE | NATIONALE | — | 2 JUILLET 1905 | — |
75^e VERJARING | VAN'S LANDS | ONAFHANKELYKHEID (1).*

Plaquette avec bélière. — Diamètre : 60 × 40 millimètres.

La commune d'Etterbeek, une des plus jeunes et des moins populeuses des communes suburbaines de la capitale, n'a pas été la dernière à fêter le jubilé national.

Le 2 juillet se déroula à travers les rues de la commune un cortège historique comprenant dix groupes, très réussis, formés par des délégations des sociétés communales, de l'armée, de la garde-civique et de nombreux enfants des écoles, groupes richement fleuris. Sur son parcours étaient échelonnés quatre chars symbolisant les origines de la Patrie Belge : Léopold I^{er} et la Constitution ; le règne de Léopold II et ses bienfaits ; les Sciences, les Arts et les Lettres ; enfin, la grandeur et l'espoir de la patrie belge.

Le cortège s'arrêta sur la place Jourdan devant une tribune où avaient pris place les échevins, de nombreux membres du conseil communal, la commission des fêtes, le clergé, etc.

L'échevin, M. Buedts, ff. de bourgmestre, célébra dans un discours la gloire du pays et de la commune ; les enfants des écoles entonnèrent des chants patriotiques dont le grand effet fut encore relevé par le concours de plusieurs corps de musique.

L'administration communale avait décidé la frappe d'une plaquette commémorative de cette manifestation. Cette œuvre a été exécutée avec les coins de la médaille de M. Fernand Dubois (2) et éditée chez M. Verdoort, graveur à Etterbeek, au nombre de 50 exemplaires en bronze argenté, qui furent remis aux présidents des sociétés présentes à la manifestation patriotique du 2 juillet.

PLANCHE IV, N° 22.

FÊTES DE L'AÉROSTATION A HÉVERLÉ

*Droit. — Armes de la famille d'Arenberg avec la devise : CHRISTUS
PROTECTOR MEUS.*

(1) Reproduite dans *Le Jubilé national de 1905*, p. 705.

(2) La plaquette de M. F. Dubois a servi en 1897 aux concours sportifs organisés à l'occasion de l'Exposition internationale de Bruxelles : elle est reproduite dans la *Publication des Médailles historiques*, de 1897, planche XVI, nos 29 et 32.

Revers. — Une inscription de quatre lignes : AÉRO-CLUB DE BELGIQUE | — RALLYE-BALLON | HÉVERLÉ | 8 JUILLET 1905 —.

Breloque. — Diamètre : 23 × 23 millimètres.

Parmi les diverses fêtes et cérémonies qui furent organisées cette année par l'Aéro-Club de Belgique, à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Indépendance belge, il faut signaler tout particulièrement les festivités historiques qui se déroulèrent à Héverlé, près de Louvain, dans le cadre admirable du superbe parc d'Arenberg. Il s'agissait de commémorer l'invention du gaz de houille et ses premières applications aux ballons.

Ayant assisté à Paris aux expériences des frères Montgolfier, le duc Louis-Engelbert d'Arenberg, esprit distingué et personnalité éminente de la fin du XVIII^e siècle, avait inspiré à Minkelers, professeur à Louvain, l'idée de faire mieux encore. Grâce à son appui généreux, Minkelers put commencer ses recherches et trouva le gaz de houille, dont le pouvoir éclairant fut bientôt connu dans tout l'univers. Le premier ballon, gonflé au moyen de ce gaz, s'éleva du parc d'Héverlé le 21 novembre 1783.

En 1905, S. A. S. le duc Engelbert-Marie d'Arenberg, arrière-petit-fils du duc Louis-Engelbert, décida l'érection à Héverlé d'un monument commémoratif de cet événement et c'est à l'occasion de la pose de la première pierre, le 8 juillet, qu'il lança un petit ballon, à fuseaux rouges et jaunes, mesurant un mètre cube, et reproduisant exactement celui qui s'éleva du même endroit en 1783.

Le même jour, après l'inauguration de la nouvelle place publique d'Héverlé, à laquelle fut donnée le nom de « place Louis-Engelbert d'Arenberg », s'éleva dans les airs le ballon *La Belgique*, emportant avec lui le duc d'Arenberg, M. Fernand Jacobs et le comte Hadelin d'Oultremont; de nombreuses voitures automobiles se lancèrent immédiatement à sa poursuite, en vue de le rallier au plus tôt.

Le Comité de l'Aéro-Club fit frapper une médaille rappelant la haute protection accordée à ces fêtes par la Sérénissime Maison d'Arenberg et le rallye-ballon qui les clôtura. La médaille, en forme de breloque, a été tirée, dans les ateliers de M. Hoosemans, à Bruxelles, à 3 exemplaires en or et 30 en argent, pour être remise aux organisateurs des festivités et aux propriétaires des automobiles qui prirent part au rallye-ballon.

PLANCHE IV, N° 23

MANIFESTATION PATRIOTIQUE A LAEKEN

Droit. — Dans un cadre original, les bustes conjugués, à gauche, des Rois Léopold I^{er} et II, les dates 1830 et 1905 et, plus bas, l'écu aux armes de Laeken : la reproduction de la chapelle de Notre-Dame de Laeken, entre deux anges supportant une couronne royale; une banderole porte les mots : BEATÆ MARIÆ DE LAEKEN. Les noms des artistes qui ont modelé et gravé la médaille se trouvent sur les bords intérieurs, à gauche : FISCH & C^{NIE}; à droite : H. HEUSERS.

Revers. — SOUVENIR | DE LA GRANDE | MANIFESTATION | PATRIOTIQUE | DE LA COMMUNE | DE LAEKEN | A L'OCCASION | DU 75^E ANNIVERSAIRE | DE L'INDÉPENDANCE | NATIONALE | 16 JUILLET | 1905 ⁽¹⁾.

Médaille avec bélière. — Diamètre : 58 × 40 millimètres.

Les fêtes jubilaires, à Laeken, ont débuté par une imposante cérémonie, devant le monument de Léopold I^{er} : hommage filial et patriotique rendu au souverain qui se dévoua de longues années au bien de son peuple.

Le matin déjà de cette journée, 16 juillet, les enfants des écoles avaient été déposer une couronne au pied du monument.

Laeken doit aux deux Rois des Belges son développement et son embellissement : la population, comme gage de sa reconnaissance et de son affection envers la Famille Royale, a fait sceller dans la pierre du monument de Léopold I^{er} une couronne de bronze, formée de branches de chêne et de laurier entourant un écu aux armes de Laeken, et rehaussée d'une palme; une banderole porte les dates : 1830 et 1905.

Cette œuvre d'art fut découverte solennellement, le 16 juillet, en présence de S. M. le Roi, de S. A. R. la Princesse Clémentine de Belgique, des ministres MM. de Trooz, Van den Heuvel et lieutenant-général Cousebant d'Alkemade. La cérémonie se termina, après un discours patriotique et reconnaissant du bourgmestre M. Bockstael, par l'exécution d'une cantate jubilaire et le défilé des écoles.

La maison Fisch et C^{ie} avait été chargée de la frappe d'une médaille commémorative. Deux cents exemplaires en bronze en furent distribués aux sociétés qui parti-

(1) Le *droit* de cette médaille est reproduit dans l'ouvrage *Le Jubilé national de 1905*, p. 655.

cipèrent à la manifestation au parc; la même médaille, en bronze, d'un plus petit module, et en forme de breloque, fut offerte aux élèves de toutes les écoles de la commune et à tous les chanteurs, soit environ 5,000 personnes; enfin, 250 exemplaires semblables, mais en argent, furent attribués aux membres du personnel enseignant, aux membres de l'administration communale, aux conseillers, aux échevins et aux employés.

PLANCHE IV, № 24.

MANIFESTATION PATRIOTIQUE DE LOUVAIN

Droit. — VILLE DE LOUVAIN. L'Hôtel de ville de Louvain.

Revers. — Dans le champ, une palme avec nœud de ruban et un cartouche, portant cette inscription frappée au moyen d'un goujon : FETE PATRIOTIQUE | 27 | AOUT | 1905 | $\Delta \circ \Delta$. Au bas, à gauche, le nom du graveur : FISCH C^{ie}. (1).

Plaquette avec bélière. — Diamètre : 37 \times 58 millimètres.

Le programme des fêtes organisées à Louvain le 27 août, arrêté par une commission composée notamment de MM. Vanderkelen, Alb. de Neeff, le colonel van de Putte, comprenait tout d'abord une réception officielle des autorités à l'Hôtel de ville.

Ce fut à l'occasion de cette cérémonie et après un discours patriotique prononcé par M. Colins, faisant fonctions de bourgmestre, que fut distribuée la médaille commémorative signalée plus haut.

Nous ne ferons que mentionner la fête militaire qui suivit la manifestation patriotique, ainsi que les nombreux concerts donnés sur plusieurs places de la ville et l'illumination générale qui clôtura cette journée.

La plaquette commémorative, commandée par l'Administration communale et exécutée chez Fisch et C^{ie} à Bruxelles, (2) fut remise aux membres de la commission organisatrice des fêtes, ainsi qu'aux sociétés participantes : en tout, 50 exemplaires en bronze plaqué vieil argent; un spécimen en a été déposé au Musée communal.

(1) Cette pièce est publiée dans *Le Jubilé national de 1905*, p. 712.

(2) Le *droit* de cette plaquette présente beaucoup d'analogie avec la médaille de J. Wiener, reproduite dans la *Publication des Médailles historiques de Belgique*, t. I, № 89, pl. LXXIII.

PLANCHE IV, № 25.

FÊTES JUBILAIRES A TIRLEMONT

Droit. — INAUGURATION DU | MONUMENT ÉLEVÉ AUX | COMBATTANTS DE | — 1830. Le monument : Sur un socle, orné des armes de la ville de Tirlemont, se trouve représenté un soldat de 1830 ; il s'élance tête nue au combat, la main droite levée tenant un sabre, la main gauche serrant un fusil armé d'une baïonnette. Au pied du socle est couché le lion belge, gardien du drapeau national, et sous la première marche sont marquées les deux initiales : JV (J. Visé).

Revers. — Un écusson, suspendu à une branche de laurier, portant les armes de Tirlemont ; dans le champ, l'inscription : 6 AOUT | 1905 | VILLE DE | TIRLEMONT⁽¹⁾.

Plaquette avec bélière. — Diamètre : 63 × 50 millimètres.

Parmi les diverses fêtes que la ville de Tirlemont organisa à l'occasion du Jubilé national, nous mentionnerons spécialement l'inauguration du monument élevé à la mémoire des combattants de 1830 (2).

C'est à la Fédération tirlemontoise des sociétés d'anciens militaires que revient la pensée pieuse de cet hommage de reconnaissance à rendre à ceux qui luttèrent pour la conquête de notre indépendance. Le Conseil communal l'accueillit favorablement ; le Gouvernement, par l'entremise de la Commission nationale des fêtes de 1905, la province et des particuliers intervinrent généreusement dans les frais.

Le monument, œuvre du sculpteur M. Jef Lambeaux, est représenté sur la médaille décrite plus haut. Son inauguration se fit solennellement le 6 août 1905. De nombreuses sociétés d'anciens militaires et les sociétés de la ville, au nombre de cent cinquante, s'étaient rangées tout autour.

La cérémonie fut honorée de la présence de M. de Trooz, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, représentant S. M. le Roi ; de MM. le général Heimburger, Schollaert, Rosseeuw, de plusieurs combattants de 1830, etc.

(1) Publié dans le volume *Le Jubilé national de 1905*, p. 717.

(2) Le rapport communal de Tirlemont donne un compte-rendu détaillé et intéressant des fêtes organisées, pp. 113-140.

Dans son discours d'inauguration, le Ministre fit ressortir surtout la signification patriotique du monument et l'exemple de fidélité et de dévouement qu'il doit sans cesse nous donner.

Après l'exécution d'une cantate jubilaire, eut lieu le défilé des sociétés participantes ; il fut remis à chacune un exemplaire de la plaquette commémorative.

Cette pièce a été commandée par l'administration communale et gravée par M. J. Visé, de Molenbeek, d'après un modèle fourni par M. F. Dewit, directeur de l'Académie de dessin de Tirlemont. Il en a été frappé deux cents exemplaires.

PLANCHE V, № 26.

MANIFESTATION PATRIOTIQUE A ANVERS

Droit. — LEOPOLD I | LEOPOLD II. Effigies conjuguées, en profil gauche, des Rois Léopold I^{er} et Léopold II. Sous l'épaule du second le nom de l'artiste, en petites capitales : L. DUPUIS FECIT.

Revers. — Les armes de la ville d'Anvers, supportées par deux sauvages et surmontées de la couronne du marquisat.

Dans le champ, les mots : STAD ANTWERPEN. En bas, gravé en petites capitales, le nom de l'artiste qui modela cette face : F. BAETES FEC. (1).

Médaille. — Diamètre : 65 millimètres.

Sous l'impulsion des membres de l'Administration communale, la Commission provinciale des fêtes de la ville d'Anvers organisa de nombreuses manifestations patriotiques, qui se distinguèrent par leur variété et leur splendeur.

Le 22 juillet déjà, avait lieu une retraite aux flambeaux des principales sociétés de la ville et des délégations de l'armée. Elle eut un plein succès, autant que le cortège aux lumières qui sortit le lendemain.

Les diverses fêtes jubilaires de ce même jour, 23 juillet, ne furent pas moins remarquables : d'abord un imposant défilé de sociétés populaires ; ensuite, le banquet des bourgmestres de la province, l'arrivée du navire *Kaiser Karl der Grosse*, le banquet de la colonie allemande, les grandes régates internationales, etc.

Mais la grande journée, qui fera époque dans l'histoire d'Anvers, fut le 27 juil-

(1) Médaille publiée dans *Le Jubilé national* de 1905 : le *droit* à la page 398, le *revers* à la page 420.

let : l'arrivée solennelle, à Anvers, de S. M. le Roi, accompagné de S. A. R. le Prince Albert de Belgique ; la visite du Roi au cuirassé allemand et sa réception à l'Hôtel de ville ; enfin, la grande manifestation patriotique à la Bourse du commerce. Là en présence des autorités civiles et militaires de la province et du pays, des principaux représentants du haut commerce de la métropole, devant une foule fébrile d'enthousiasme et de loyalisme, le Roi fit l'éloge du projet soumis alors aux Chambres, projet « qui fera d'Anvers le plus grand port du monde et assurera la sécurité indispensable à sa prospérité, prospérité indissolublement liée elle-même à celle de la Belgique ».

L'Administration communale d'Anvers avait décidé la frappe d'une médaille jubilaire, destinée à commémorer les diverses manifestations patriotiques et les fêtes populaires de la métropole. Œuvre de M. Louis Dupuis, statuaire-médailleur d'Anvers, cette médaille a été frappée dans les ateliers de M. Baetes à Anvers et exécutée au nombre de 250 exemplaires : ils ont été remis aux membres du Conseil communal, de la Commission provinciale des fêtes et de la Commission des fêtes militaires, au général circonscriptionnaire et aux principales autorités militaires, au gouverneur et au greffier de la province, aux sociétés ayant pris part aux cortèges des 22 et 23 juillet, à la Commission de la manifestation qui eut lieu devant la statue de Léopold I^{er}, aux délégués de l'armée et aux chefs de musique. Des exemplaires en ont été déposés, selon l'usage, au Musée d'antiquités et aux archives.

PLANCHE V, N° 27.

BANQUET DE LA COLONIE ALLEMANDE D'ANVERS

Droit. — Groupe allégorique : la Belgique, — une femme couronnée, assise sur un trône, tenant de la main gauche un écu aux armes belges et portant le sceptre royal, — accepte de la main droite les fleurs que vient lui offrir la nation allemande, sous les traits d'une femme ceinte de la couronne impériale. Ce petit tableau est encadré de tentures que relève un Amour. On distingue, au second plan, Neptune, armé de son triton et d'une ancre symbolisant l'Escaut ; dans le lointain s'estompe une vue d'Anvers, dominée par la tour de l'église Notre-Dame. A l'exergue : 1830-1905, et, sur la dernière marche du trône de la Belgique, les mots : L. DUPUIS FECIT.

Revers. — HULDIGUNG DER DEUTSCHEN KOLONIE ANTWERPENS ZUR 75. JAHRESFEIER DER UNABHÄNGIGKEIT BELGIENS. Sur des branches de lierre et de chêne, nouées par les bouts, sont posés les écus de l'Empire allemand et de la ville d'Anvers, ce dernier sommé de la couronne du marquisat; au-dessus, une étoile. Dans le champ, au bas, le monogramme de l'artiste graveur : *lb* (L et D)⁽¹⁾.

Médaille. — Diamètre : 60 millimètres.

La colonie allemande d'Anvers, désirant prendre part, elle aussi, aux fêtes du soixante-quinzième anniversaire de l'Indépendance de la Belgique, réunit en un banquet, le 25 juillet, dans la salle des marbres de la Société de Zoologie, les notabilités allemandes du pays, les autorités civiles, militaires, politiques, ainsi que les principales personnalités du commerce et de l'industrie de la ville d'Anvers. On y remarquait le comte de Wallwitz, ministre plénipotentiaire d'Allemagne près du Roi des Belges, le ministre comte de Smet-de Naeyer, M. Schollaert, président de la Chambre des Représentants, l'état-major du cuirassé allemand *Kaiser Karl der Grosse*, plusieurs sénateurs et députés d'Anvers, les hauts fonctionnaires de l'État du Congo, de nombreux conseillers communaux, etc.

Ce fut avec un sentiment légitime de fierté que l'on entendit le comte de Wallwitz célébrer, en termes élevés, les progrès énormes que la Belgique a réalisés dans l'espace des soixante-quinze années, pendant lesquelles ce petit pays a pris place au rang des nations les plus avancées dans le domaine de la Science, de l'Art, du Commerce et de l'Industrie.

L'enthousiasme s'accrut encore lorsque M. Schollaert, en réponse au discours du comte de Wallwitz et à ses paroles si élogieuses pour le Roi des Belges, fit de son côté l'apologie de Guillaume II, l'Empereur de la Paix.

M. de Bary, l'organisateur de la fête, insista sur la reconnaissance qu'ont pour la Belgique hospitalière et spécialement pour la ville d'Anvers non seulement la colonie allemande de la métropole, mais tous les Allemands de Belgique, l'Allemagne elle-même, et à sa tête l'Empereur qui avait voulu, à l'occasion du Jubilé belge, envoyer à Anvers, avec ses vœux, le superbe cuirassé le *Kaiser Karl der Grosse*. Voulant qu'un souvenir rappelât ces sentiments, M. de Bary a fait frapper la médaille décrite ci-dessus.

M. de Smet de Naeyer remercia au nom du Gouvernement belge et but à l'amitié de la Belgique et de l'Allemagne.

(1) Reproduite dans *Le Jubilé national de 1905*, p. 379.

La médaille, modelée par le sculpteur-médailleur anversois, M. Louis Dupuis, a été exécutée dans les ateliers de M. P. Fisch, à Bruxelles, à 1000 exemplaires en bronze clair, destinés aux convives, etc., et à 5 exemplaires en or qui ont été offerts en hommage au Roi des Belges, à l'Empereur d'Allemagne, au Prince Albert de Belgique, au Gouvernement belge et à la Ville d'Anvers.

PLANCHE V, № 28.

RÉGATES INTERNATIONALES A LA VOILE A ANVERS

Droit. — La Ville d'Anvers, — sous les traits d'une femme grande et élégante, vêtue d'un voile flottant et la tête ornée d'une couronne murale, — s'avance vers le vainqueur des régates ; elle offre de la main droite une branche de laurier, tandis qu'elle tient de la gauche une branche de chêne. A ses pieds, des fleurs, une palme, des fruits sortant d'une corne d'abondance, et l'écu de la corporation des peintres. Dans le champ, un trépied, sur lequel brûle le feu sacré ; à l'arrière-plan on distingue une stèle, chargée des armoiries de la Belgique et surmontée d'une couronne royale. L'ensemble est éclairé des rayons du soleil levant, où brillent les dates 1830 et 1905. Au bas, près de la palme, en caractères incus, le nom du graveur : J. BAETES.

Revers. — RÉGATES | INTERNATIONALES | A | LA VOILE | 24 · 25 · 26 JUIL. | 1905. L'écu d'Anvers repose sur une branche de laurier, éclairé des rayons du soleil. A gauche, au bas de la pièce, les mots : BAETES ANVERS. ⁽¹⁾

Plaquette. — Diamètre : 68 × 46 millimètres.

A la Ville d'Anvers était réservée, à cause de sa situation privilégiée, l'organisation de fêtes nautiques d'une richesse et d'une importance particulières. Parmi les diverses manifestations de ce genre, il faut signaler spécialement les régates internationales de juillet 1905, auxquelles un Comité avait été chargé de

(1) Le *droit* seul est publié dans *Le Jubilé National de 1905*, p. 422.

Le souffle de patriotisme et de loyalisme qui souleva la nation belge durant les fêtes grandioses du 75^e anniversaire de l'Indépendance s'est fait sentir jusque dans les régions les plus lointaines.

Quelques souvenirs sont restés de ces fêtes, célébrées par les Belges en terre étrangère, à Paris notamment et à Buenos-Ayres.

La Chambre de Commerce belge installée à Paris et dont l'importance économique se justifie par le voisinage et les relations, si intimes, de la Belgique avec la France, a tenu également à participer à la joie de la mère-patrie.

Un banquet fut organisé à cette occasion, le 20 juin, à l'Élysée-Palace. La table comprenait cent couverts. Parmi les convives figuraient M. Leghait, ministre de Belgique à Paris; son prédecesseur, M. le baron d'Anethan; M. Bastin, consul de Belgique, etc.

Plusieurs toasts patriotiques furent portés en l'honneur du Roi des Belges; il y fut aussi rendu hommage aux Belges qui habitent Paris et qui se sont fait un nom dans les arts ou la littérature.

C'est à l'initiative du président du banquet, M. Emile Robert, qu'est due la frappe d'une médaille commémorative. Elle fut commandée, peu de temps après la réunion, à M. T. Szirmaï, statuaire-médailleur d'origine hongroise, établi à Paris.

Il en a été frappé, dans ses ateliers, 200 exemplaires en bronze et 60 en argent, tous destinés aux membres de la Colonie belge à Paris. Un exemplaire a été réservé au Roi des Belges et un autre déposé au Cabinet des Médailles de Belgique.

PLANCHE VII, N° 37

MANIFESTATION PATRIOTIQUE A BUENOS-AYRES

Droit. — 75^{ME} ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE DE LA BELGIQUE . 1830-1905. — Dans un double cadre sculpté, les effigies affrontées des rois Léopold I^{er} et Léopold II, avec le monogramme couronné, L¹ et L^{II}. Au bas, dans le champ, le nom de l'artiste-graveur : PAUL FISCH.

Revers. — COLONIE BELGE DE BUENOS-AYRES · SEPTEMBRE 1905. Un lion héraldique debout, tourné à gauche.

Médaille-brocage. — Diamètre : 28 millimètres.

La colonie belge de Buenos-Ayres s'est en tous temps distinguée par son patriotisme. On se souvient encore de l'accueil enthousiaste qu'elle réserva aux

donner toute l'ampleur possible, en l'honneur de la commémoration du Jubilé National.

La première journée de ces régates, organisées pour yachts de plaisance, le 24 juillet, fut consacrée à la course Ostende-Flessingue ; les autres journées à la course Terneuzen-Anvers. Y prirent part des yachts belges, anglais, allemands et hollandais.

La plaquette que nous décrivons ici, exécutée en souvenir de ces réunions sportives, fut distribuée aux propriétaires des yachts participants, aux autorités de la ville et à tous ceux qui collaborèrent à leur organisation, notamment aux membres des sociétés auxquelles revient en grande partie le succès, la Société Royale Nautique Anversoise et le Royal Yacht Club de Belgique.

La plaquette a été modelée et frappée dans les ateliers de M. F. Baetes, à Anvers, au nombre de 200 exemplaires, tous en bronze.

PLANCHE V, № 29.

MANIFESTATION FRÉDÉRIC DE MERODE

Droit. — FREDERIK. DE MERODE. Buste, à droite, du comte Frédéric de Merode. Sous l'épaule droite, le nom de l'artiste graveur : *A. Jef Strymans. inv. sculpt., 6. 1905.*

Revers. — Groupe allégorique : la Belgique, sous les traits d'une femme portant une cuirasse ornée du lion, lève le drapeau national ; à ses côtés sont deux hommes, prêts à sa défense, l'un d'eux est en tenue de combattant de 1830. Dans le champ, sur deux lignes : 1830-1905 | BERCHEM. Le cadre, formé des écus des neuf provinces, rangés en cercle, porte, sur la partie inférieure, le mot : VRIJHEID. A gauche, se lit le nom du sculpteur qui modela la médaille : *A. Jef Strymans, inv. sculp. (1).*

Médaille. — Diamètre : 60 millimètres.

La Belgique, en cette année jubilaire, a voulu aussi rappeler aux générations présentes les efforts enthousiastes et les luttes victorieuses des premiers champions de sa liberté : sa pensée est allée tout naturellement à une des plus tou-

(1) Cette médaille est reproduite dans le volume *Le Jubilé national de 1905*, p. 285.

chantes figures de notre épopée nationale, le comte Frédéric de Merode. Né à Maestricht le 9 juin 1792, le comte Frédéric vivait heureux parmi les siens, lorsqu'éclata la révolution de 1830. Il n'hésita pas, devant la sainte cause de la liberté de sa patrie, à quitter son château, son épouse, son vieux père, pour s'engager comme simple volontaire dans les rangs des patriotes. Il fut incorporé dans les chasseurs du marquis du Chasteler, où il ne tarda pas à se distinguer. Le 16 octobre et les jours suivants, il combattit sans trêve, affrontant tous les dangers : ce fut sa gloire, ce fut aussi sa perte. Le coup fatal devait surprendre ce soldat, luttant toujours aux premières lignes. Dans une rencontre en vue de Berchem le 24 octobre, une balle lui brisa l'os de la cuisse droite ; il continua quand même à combattre, mais la fièvre et la douleur l'emportèrent sur sa volonté. Il expirait quelques jours après, le 4 novembre, à Malines, répétant dans ses dernières paroles les mots de « Liberté et Patrie ».

A l'approche des fêtes jubilaires, un comité se forma en cette commune, pour commémorer, par un monument public, la fin glorieuse de ce martyr de la liberté. Placé sous le haut patronage de LL. AA. RR. le Comte de Flandre et le Prince Albert de Belgique, sous la présidence d'honneur des Ministres MM. de Smet de Naeyer et de Trooz, le comité était composé de M. W. Solvyns, président ; M. J. Janssens, vice-président ; MM. A. Baugniet, Ed. Duysters, F. Schepens, membres. Bientôt les fonds affluèrent. Détail touchant, dans cette souscription nationale où riches et pauvres versèrent leur obole, ce fut le peuple qui se distingua le plus. La manifestation n'en fut que plus touchante, parce que populaire.

L'inauguration de la statue, élevée à Berchem-lez-Anvers, eut lieu le 27 août 1905, en présence du Prince Albert de Belgique, de S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines, de M. Liebaert, ministre des chemins de fer, postes et télégraphes, représentant le Gouvernement, des membres de la famille de Merode, de plusieurs combattants de 1830, contemporains du comte Frédéric, et de nombreuses autorités civiles et militaires. L'œuvre du sculpteur anversois Josué Dupon représente le comte de Merode mortellement atteint. Son fusil lui échappe, mais il saisit un pistolet pour continuer le combat ; ses compagnons d'armes, les volontaires Bourcet et Smith, le protègent contre l'ennemi qui approche.

C'est pour perpétuer le souvenir de cette importante solennité, que la commission spéciale fit frapper la médaille que nous avons décrite à la page précédente. Modelée par le sculpteur J. Strymans, professeur de dessin à Berchem, elle a été exécutée par la firme Baetes d'Anvers : 6 exemplaires en vermeil, 65 en argent et 711 en bronze, ont été remis à Berchem au Prince Albert de Belgique, à la famille de Merode, aux dignitaires et aux présidents des sociétés présentes à la solennité du 27 août.

PLANCHE VI, № 30.

BANQUET DES BOURGMESTRES ET ÉCHEVINS
DE LA WEST-FLANDRE

Droit. — 1830-1905. Effigies conjuguées, en profil gauche, des rois Léopold I^{er} et Léopold II. Dans le champ, encadré d'ornements et de fleurs, l'écu de la Flandre occidentale, reposant sur une palme, et au second plan la tour des Halles de Bruges ; au centre, cette inscription : | DE | PROVINCIERAAD | ONTHAALT IN DE | STADS HALLE TE BRUGGE | DE BURGEMEESTERS | EN SCHEPENEN | VAN WESTVLANDEREN | 30 JULI. Dans le coin inférieur, à droite, le nom de la maison qui a gravé la pièce : FISCH - C^{IE}.

Revers. — Inscription, le menu du banquet :

LUNCH | ~ | SAUMON SAUCE VINCENT | — FILET DE BŒUF BORDELAISE | — CHAUD FROID DE POULARDE | MIRABELLES | — ESCALOPES DE LANGOUSTES | MAYONNAISE | — PIÈCES MONTÉES |  (1).

Plaquette. — Diamètre : 60 × 35 millimètres.

La Ville de Bruges avait organisé, à l'occasion du Jubilé National, à l'Hôtel Gruuthuse, une exposition d'art ancien, se rapportant uniquement à la ville même et à la province de la Flandre occidentale. Le 30 juillet était la date fixée pour la visite du Roi.

Le Gouvernement provincial avait décidé d'offrir ce même jour un lunch à tous les bourgmestres et échevins de la West-Flandre. D'autres gouvernements provinciaux ont également voulu fêter le soixante-quinzième anniversaire de l'Indépendance belge par un banquet de bourgmestres de la circonscription : ce fut le cas pour les provinces d'Anvers, du Hainaut, du Limbourg.

Lors du raoût servi à Bruges, aux Halles, la table d'honneur était présidée par M. Van Hee, président du Conseil provincial, entouré du gouverneur, le baron de Béthune, du bourgmestre, le comte Visart de Bocarmé, de l'évêque, Mgr Waffelaert, et de plusieurs notabilités politiques et militaires.

(1) Le *droit* seul est publié dans *Le Jubilé National de 1905*, p. 528.

En des toasts enthousiastes, les orateurs rendirent hommage aux bienfaits de la Dynastie et célébrèrent le patriotisme de la West-Flandre.

Le banquet prenait fin, lorsque l'arrivée du Roi fut annoncée : les convives se rendirent à l'Hôtel du Gouvernement provincial pour y recevoir Sa Majesté et assister à la Manifestation patriotique qui se déroula bientôt sur la Grand'Place.

Le Gouvernement provincial décida la frappe d'une médaille destinée à conserver le souvenir du banquet et du local où il avait eu lieu. La plaquette a été exécutée par la maison Fisch et C^{ie}, à Bruxelles, au nombre de 50 exemplaires en argent et d'environ 500 en bronze patiné argent, réservés aux personnes qui prirent part au lunch. Des exemplaires ont été offerts à quelques invités absents, entre autres au Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, au Grand Maréchal de la Cour, etc.

PLANCHE VI, N^o 31.

INAUGURATION DES NOUVELLES INSTALLATIONS MARITIMES D'OSTENDE

Droit. — Tracé, en creux, des nouvelles installations maritimes d'Ostende, avec l'indication des noms des bassins.

Revers. — S. M. LE ROI | LÉOPOLD II | INAUGURE LES NOUVELLES |
INSTALLATIONS MARITIMES | D'OSTENDE | LE 4 SEPTEMBRE 1905.
Dans le champ, les armes d'Ostende. Au bord, à droite, le nom des fabricants : DISPERSYN ET STIENON BIJ (bijoutiers)⁽¹⁾.

Médaille — Diamètre : 70 millimètres.

Les nouvelles installations maritimes d'Ostende, dont la première pierre avait été posée en 1898 en présence du Roi des Belges⁽²⁾, furent complètement achevées en 1905. D'une superficie de 350 hectares, elles comprennent un bassin de chasse, un bassin à flot, un bassin-canal et un bassin d'évolution ; elles ont coûté environ 25 millions de francs.

(1) Reproduite dans l'ouvrage *Le Jubilé national de 1905*, p. 741.

(2) Cet événement est aussi rappelé par une plaquette. Cette pièce, que nous croyons inédite, exécutée par la maison Fisch et C^{ie} à Bruxelles, porte au *droit* les armes d'Ostende avec le nom : VILLE D'OSTENDE ; au *revers*, une inscription fait connaître la date 19 juin 1898 et les personnes présentes à la pose de la première pierre : S. M. le Roi, le comte M. de Smet de Naeyer, ministre des Finances, les membres du Conseil communal, les ingénieurs et entrepreneurs.

L'inauguration du nouveau port, insérée au programme des Fêtes jubilaires, eut lieu le 4 septembre 1905. Le Roi honora la cérémonie de sa présence.

Si le port d'Ostende a acquis une grande importance et un développement considérable, c'est grâce à la sollicitude que le Roi n'a cessé de lui témoigner. C'est ce que mit en lumière le bourgmestre, M. Pieters, dans le discours prononcé à la réception du Roi à l'Hôtel de Ville. Comme marque de reconnaissance de la Ville, M. l'échevin Liebaert remit à Sa Majesté un écrin contenant trois exemplaires de la médaille, en bronze, en argent et en or.

Après l'imposant défilé des sociétés de la Ville et l'inauguration de la nouvelle église des Saints-Pierre-et-Paul, le Roi revint au port et fit en bateau le tour de la rade pour mieux juger de la vue panoramique d'Ostende et de l'effet des nouvelles installations maritimes.

L'Administration communale d'Ostende a fait frapper une médaille pour commémorer cet événement. L'œuvre a été frappée chez Fisch et C^{ie}, à Bruxelles. Les bijoutiers Dispersyn et Stiénon sont les auteurs de la matrice.

Le *revers* porte généralement l'inscription en français. Toutefois, il en a été également frappé quelques exemplaires avec cette inscription : Z. M. DE KONING | LÉOPOLD II | HULDIGT DE NIEUWE | HAVEN-INRICHTINGEN VAN | OOSTENDE | IN DEN 4. SEPTEMBER 1905.

PLANCHE VI, N^o 32.

MÉDAILLE JUBILAIRE DU CONSEIL PROVINCIAL
DU HAINAUT

Droit. — Le Hainaut, — personnifié par une femme, reposant la main droite sur un écu aux armes de la province — accueille aimablement deux ouvriers, un mineur et un métallurgiste. Une petite fille, assise à ses pieds et occupée à lire symbolise l'Instruction. A l'exergue, en caractères incus, le nom du graveur : L. H. DEVILLEZ.

Revers. — 75^{ME} ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT. Dans le cadre formé par cette légende se trouve l'inscription suivante : * ★ * INSTRUCTION PUBLIQUE | ENSEIGNEMENT TECHNIQUE | ÉCOLE DES MINES · ÉCOLES IND^{LES} | — HYGIÈNE | DISTRIBUTIONS D'EAU | INSTITUT

DE BACTÉRIOLOGIE | INSTITUT D'HYGIÈNE | DÉVELOPPEMENT DES VOIES DE
COMMUNICATIONS | — ŒUVRES SOCIALES | PRÉVOYANCE · MUTUALITÉ
| RETRAITES ETC. ETC. | 1830-1905 (1).

Médaille. — Diamètre : 60 millimètres.

Le Conseil provincial du Hainaut avait décidé de subsidier généreusement les fêtes organisées à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Indépendance de la Belgique. Une partie des fonds votés fut consacrée, par la Députation permanente, à la frappe d'une médaille commémorative dont l'exécution fut confiée à M. L. Devillez, sculpteur montois établi à Paris.

Le *droit* est imité du bas-relief de Constantin Meunier; le *verso* fait connaître ce qui fut toujours la préoccupation du Conseil provincial, l'instruction, l'hygiène, les œuvres sociales, etc.

Une erreur du sculpteur a amené dans la légende circulaire : 75^{ME} ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU CONSEIL PROVINCIAL, au lieu de : L'INDÉPENDANCE NATIONALE.

La médaille, frappée chez M. Paul Fisch, à Bruxelles, au nombre de 600 exemplaires en bronze, a été remise au Gouverneur du Hainaut, aux membres de la Députation permanente et aux membres du Conseil provincial, au greffier provincial, aux sénateurs provinciaux du Hainaut, à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, aux fonctionnaires supérieurs du département, etc.

PLANCHE VI, № 33.

INAUGURATION DU MONUMENT ROGIER OU DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE

Droit. — CHARLES ROGIER. Buste, à gauche, du ministre Charles Rogier, tête découverte, habillé et cravaté à la mode de 1830, portant une décoration à la boutonnière. Dans le champ, la signature gravée de l'artiste qui modela la médaille : *M. de Mathelin*.

Revers. — Une branche de laurier avec nœud de rubans accompagnant l'inscription suivante, tracée en lettres capitales et sur neuf lignes :

(1) Le *droit* est reproduit dans *Le Jubilé national de 1905*, p. 580.

UNION | PATRIOTIQUE DES | ANCIENS MILITAIRES | 75^E ANNIVERSAIRE
DE | L'INDEPENDANCE | NATIONALE | LIÉGE — | SEPTEMBRE
| 1905. | * Au bord inférieur, à gauche, le nom du fabricant :
PAUL FISCH (1).

Médaille. -- Diamètre : 50 millimètres.

Ce fut une pensée de patriotisme et de reconnaissance que celle de rendre un hommage public et national, à l'occasion du jubilé, à Charles Rogier, l'un des principaux organisateurs de la victoire de 1830 et l'un des Pères de la Patrie les plus méritants.

L'idée d'élever un monument en son honneur fut suggérée par *l'Union patriotique des Sociétés des anciens militaires de la province de Liège*.

Un comité de patronage fut constitué, ayant comme président d'honneur S. A. R. le Prince Albert de Belgique; comme vice-présidents, les ministres MM. J. de Trooz et G. Francotte; comme président effectif, M. Kleyer, bourgmestre de Liège; et de nombreux membres. Le comité exécutif avait à sa tête le général retraité De Schepper, président de l'Union patriotique des Anciens militaires, le général baron de Menten de Horn et G. Dupont, vice-présidents, M. Th. Collin, secrétaire, etc.

Le 17 septembre, un cortège imposant se forma, comprenant quinze mille anciens militaires, de nombreuses sociétés, des délégations de l'armée et de la garde civique, plusieurs combattants de 1830; on y remarquait plusieurs délégués représentant le ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et le ministre des Affaires étrangères. Le défilé s'arrêta à l'angle des avenues Rogier et Blondel, au coin de la rue des Guillemins, où fut inauguré solennellement le monument, œuvre du sculpteur M. Cam. Sturbelle. M. le lieutenant-général Cousebant d'Alkemade, ministre de la Guerre, présida la cérémonie et parla au nom du Gouvernement.

L'artiste a représenté Charles Rogier assis, en redingote 1830; à sa droite se tient debout la Liberté, sous les traits d'une femme nue et couronnée de laurier, tenant en main un coin du drapeau national, dont les plis se déroulent autour du grand homme d'État et retombent aux côtés du monument jusqu'à la tête d'un lion couché au pied du socle.

La médaille commémorative, commandée par *l'Union patriotique des sociétés des anciens militaires*, œuvre de M. de Mathelin, donne le portrait

(1) Cette médaille est publiée dans *Liège-Exposition*, p. 355; *Le Jubilé national de 1905*, p. 320.

très ressemblant de Rogier, qui nous apparait tel que nous le voyons dans ses divers portraits publiés dans l'ouvrage de M. E. Discailles (Bruxelles, 1895).

La médaille a été exécutée dans les ateliers de M. Paul Fisch à Bruxelles, au nombre de 250 exemplaires en bronze argenté remis aux sociétés dont les drapeaux avaient pris part au cortège ; il en a été également frappé des exemplaires d'un plus petit module, de forme ronde, (23 millimètres) et de forme rectangulaire (20×30 millimètres), en simili-or : 30,000 exemplaires, avec ruban tricolore, ont été offerts à tous les membres des sociétés d'anciens militaires présentes à la manifestation.

PLANCHE VII, № 34.

INAUGURATION DU MONUMENT DE ZÉNOBE GRAMME

Droit. — Buste, à gauche, de Zénobe Gramme; sur le bras, la signature de l'artiste qui a modelé la plaquette : *M. de Mathelin*. Dans le champ, les deux inscriptions : Jehay-Bodegnée 1826 et Bois-Colombes 1901; à l'exergue en grandes capitales : **Z. GRAMME**.

Revers. — Cette face représente l'intérieur d'un atelier de menuiserie. Gramme est assis sur une enclume, il lit et étudie. Au mur est dessinée, sur une feuille détachée, la première machine dynamo qu'il inventa. Dans le champ, le mot : LABOR et à l'exergue, aussi en grandes capitales : **LIÉGE — 1905**.

Plaquette. — Diamètre : 60×50 millimètres.

Le 7 octobre 1905 a été solennellement inauguré à Liège, dans l'enceinte de l'Exposition et en présence de M. Francotte, ministre de l'Industrie et du Travail, un monument érigé en l'honneur d'une des plus grandes gloires de la Belgique, d'un homme qui fut longtemps et injustement ignoré du public, mais auquel on a, enfin, rendu le tribut d'hommages que lui ont mérité ses découvertes merveilleuses.

Né à Jehay, le 4 avril 1826, Zénobe Gramme passa les premières années de sa jeunesse dans un atelier de menuiserie. Grâce à son travail intelligent et tenace et à ses incessantes recherches, il inventa et construisit la fameuse dynamo électrique, à courant continu, dont l'importance pour l'industrie moderne est incalculable (1).

(1) Z. Gramme est mort en 1901 à Bois-Colombes, près de Paris. M. O. Colson, dans une brochure parue à Liège en 1905, a donné d'intéressants détails sur sa vie et ses œuvres.

Les fêtes jubilaires de 1905 fournissaient une admirable occasion de glorifier un des plus dignes enfants de la Belgique; les Liégeois, d'autre part, ne pouvaient manquer de profiter du succès immense de leur Exposition pour rendre un éclatant hommage à leur illustre concitoyen.

Le monument, érigé par souscription publique aidée de la généreuse intervention du gouvernement, de la province et de la ville de Liège, est situé près du pont de Fragnée. Il comprend trois socles : sur celui du milieu, le plus élevé, le buste en bronze de Z. Gramme, posant la main sur une dynamo; à ses côtés, une femme, l'Électricité, est debout, tenant d'une main les palmes de la Gloire, de l'autre les foudres électriques. Des deux autres figures, l'une représente Gramme à l'âge de dix-huit ans, exerçant son premier métier de menuisier (c'est cette scène que reproduit également une des faces de la plaquette); l'autre montre Gramme en pleine possession de son intelligence, plongé dans une profonde méditation.

Les statues sont l'œuvre de M. Thomas Vinçotte, la partie architecturale du monument est due à M. Soubre.

La plaquette commémorative, exécutée à la demande du Comité du Monument, a été offerte à tous les souscripteurs : la maison Paul Fisch de Bruxelles en a frappé 20 exemplaires en argent, 200 en bronze argenté et 500 en bronze.

PLANCHE VII, № 35.

MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES A ARLON

Droit. — VILLE D'ARLON. Vue panoramique de la ville d'Arlon, éclairée par les rayons du soleil levant. Ce petit tableau est rehaussé par deux branches de laurier portant à leur croisement l'écu couronné de la province du Luxembourg.

Revers. — Inscription : ARLON | 75^e ANNIVERSAIRE | DE | L'INDÉPENDANCE NATIONALE | * FESTIVAL * | 10 ET | 17 SEPTEMBRE | 1905. (1)

Médaille en forme d'écu, avec bélière. — Diamètre : 55 × 43 millimètres.

La série des fêtes jubilaires à Arlon fut inaugurée par la visite que le Roi fit en cette ville, le 10 septembre : Réception à l'Hôtel de ville, cantate, cortège,

(1) Le *droit* seul est reproduit dans *Le Jubilé National de 1905*, p. 655.

visite du Salonnet des artistes luxembourgeois. Malgré le temps pluvieux, l'accueil fut enthousiaste et les manifestations de loyalisme grandioses. Un cortège composé de près de quatre cents sociétés défila devant Sa Majesté, qui eut pour les Luxembourgeois les paroles les plus flatteuses.

Le dimanche suivant, 17 septembre, c'était au tour du Prince Albert de Belgique et de la Princesse Élisabeth de visiter Arlon : et cette visite, qui constituait en même temps la Joyeuse-Entrée de Leurs Altesses, laissera un souvenir ineffaçable dans le cœur de ceux qui en furent témoins. Le temps était splendide et les diverses festivités organisées à l'initiative de la société « Arlon-Attractions » eurent un succès complet. On remarqua le défilé des Écoles de la Ville et des communes de l'arrondissement et principalement l'imposant cortège industriel et commercial. A cette manifestation prirent part de nombreuses sociétés luxembourgeoises, françaises et grand-ducales ; quinze chars, artistement combinés, représentaient les industries locales : la ferronnerie, les ardoisières, la métallurgie, la boissellerie, la brasserie, la pisciculture, etc., etc.

Il fut remis à chacune des sociétés qui participèrent à ces fêtes une médaille commémorative, dont l'inscription du *revers* varia selon les destinataires. Cette médaille a été modelée et frappée dans les ateliers de M. F. Wissaert, à Bruxelles, au nombre de 330 exemplaires en bronze argenté. Un exemplaire en or en a été remis au Prince Albert, lors de sa réception à l'Hôtel de Ville.

3^e) *A L'ÉTRANGER*

PLANCHE VII, N° 36.

MANIFESTATION PATRIOTIQUE A PARIS

Droit. — • LÉOPOLD II ★ ROI ★ DES BELGES. Effigie du Roi Léopold II, de profil gauche. Au bord inférieur, le nom de l'artiste graveur : • TONY • SZIRMAÏ • PARIS.

Revers. — Une branche de laurier et une de lierre, réunies par un nœud, relèvent l'inscription suivante, exécutée en lettres capitales et sur douze lignes : BANQUET | DE LA CHAMBRE | DE COMMERCE BELGE DE | PARIS A L'OCCASION | DU 75^{ME} | ANNIVERSAIRE | DE L'INDEPENDANCE | DE LA BELGIQUE | 20 JUIN 1905. | M. EMILE ROBERT | PRESIDENT.

Médaille. Diamètre : 50 millimètres.

membres de l'expédition antarctique belge lors du retour de la *Belgica* en 1899 : un magnifique drapeau en soie, aux couleurs nationales, fut offert au commandant, M. de Gerlache.

Le glorieux anniversaire de l'Indépendance de la Belgique fut également célébré en grande solennité par la colonie belge de Buenos-Ayres. La médaille-brelisque qui devait rappeler cet événement national a été commandée à M. Paul Fisch, de Bruxelles, qui l'a modelée lui-même et qui en a fait frapper, dans son atelier, 3 exemplaires en or et 300 en argent.

II. — EXPOSITION UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE DE LIÉGE⁽¹⁾

PLANCHE VIII, № 38.

EXPOSITION UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE DE LIÉGE

Droit. — EXPOSITION UNIVERSELLE. Groupe symbolisant l'Exposition universelle: Une femme domine, assise sur un trône, une branche d'olivier dans la main gauche; à sa droite, une statue, emblème des Beaux-Arts. A ses pieds sont assises deux autres femmes, personnifiant l'Industrie et le Commerce: l'une, tenant de la main droite une roue, montre de la main gauche un plan; l'autre la regarde, un caducée à la main gauche. D'autres emblèmes, une enclume et une mappemonde, complètent le tableau et développent l'allégorie. A l'exergue: LIEGE 1905 et sur une des marches du trône, à droite, en caractères incus, le nom de l'auteur: PAUL DU BOIS.

Revers. — ROYAUME DE BELGIQUE. La Renommée, protégée par un grand voile et assise sur un socle orné de l'écu fleuri de la

(1) On trouvera de plus amples détails dans l'organe officiel de l'Exposition: *Liège-Exposition, 1905-1906*, et dans le volume de M. G. DRÈZE: *Le Livre d'or de l'Exposition universelle et internationale de 1905. Histoire complète*. Liège, 1907.

ville de Liège, tient de la main droite une palme, et claironne à l'univers les noms des vainqueurs de la *World's Fair* de Liège. Dans le champ, au-dessous de la date 1905, se dessine une vue panoramique de Liège, avec la Meuse et le pont de Fragnée, éclairée par les rayons du soleil levant. Un cartouche, tracé sur les pieds de la Renommée, est destiné à recevoir le nom du titulaire de la médaille. Au bas, à gauche, le monogramme de l'artiste graveur : B (Paul Du Bois) (1).

Médaille. — Diamètre : 70 millimètres.

PLANCHE VIII, N° 39.

EXPOSITION INTERNATIONALE DES BEAUX-ARTS

Droit. — Exposition symbolique des arts : l'Architecture, sous les traits d'une jeune femme drapée, debout au centre du groupe, déploie le plan de la façade du futur Palais des Beaux-Arts de l'Exposition de Liège. A ses côtés se trouvent assises deux femmes drapées, que divers objets servent à identifier : l'une, la Sculpture, indiquant le plan de la main gauche, semble interroger l'Architecture ; l'autre, la Peinture, examine aussi le plan et écoute les explications que reçoit sa sœur. A l'exergue, le nom de l'artiste : G. DEVREESE.

Revers. — Un cartouche, artistement tracé, surmonté d'une lampe ancienne allumée, et posé sur une palme, est destiné à recevoir le nom de l'artiste primé. Une inscription complète l'ornementation : EXPOSITION | INTERNATIONALE | DES | BEAUX | ARTS | DE | LIÉGE | 1905 | (2).

Médaille. — Diamètre : 75 millimètres.

(1) Cette médaille est publiée dans *Liège-Exposition*, 1905, p. 4; MOMMAERT (J.), *La Belgique, institutions, industrie, commerce*, Bruxelles, 1905, fol. xx (une face seulement); *Rapport de l'administration des monnaies*, t. VI, Bruxelles, 1906, p. 51, pl. III; *Le Jubilé national de 1905*, p. 335; WITTE (A. DE). *La Médaille en Belgique au XIX^e siècle*. Bruxelles, 1905, p. 40, pl. II.

(2) Publiée dans *Liège-Exposition*, p. 4; *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*,

Lorsqu'en 1897, quelques hommes, tels que MM. Dumoulin et Pholien, lancèrent l'idée d'une exposition universelle et internationale à organiser dans la ville de Liège, la plupart de leurs concitoyens hésitèrent considérant ce projet comme hasardeux. L'entreprise était hardie, certes, et sa réalisation fut laborieuse. Mais grâce à de précieux concours et notamment à la puissante intervention de M. E. Nagelmackers, la victoire couronna tant d'efforts, elle fut éclatante et réconfortante pour les organisateurs.

L'Exposition de Liège fut solennellement inaugurée, au nom du Roi, le 27 avril 1905, par LL. AA. RR. le Prince Albert et la Princesse Élisabeth. On put bientôt constater son succès complet. Ce brillant résultat est dû au travail, au courage et au dévouement des champions de la première heure, à la participation du Gouvernement, des ministres MM. de Smet de Naeyer, de Trooz, de Favereau et spécialement de M. Francotte, ministre de l'Industrie et du Travail, enfin aussi, pour une large part, à la haute protection du Roi des Belges et des membres de la Famille Royale, qui se sont vivement intéressés à l'œuvre.

Nous devons aussi rendre hommage à la collaboration active et dévouée de M. Dignesse, président du comité exécutif de l'Exposition, de MM. Lamarche et Gody, commissaires du gouvernement belge.

La Belgique entière a montré en cette année jubilaire l'énergie de sa race, les qualités laborieuses de son peuple, le loyalisme de ses sujets et la grandeur de ses institutions. L'Exposition de Liège lui fournit l'occasion de glorifier le commerce, l'industrie, la richesse économique du pays, d'étaler avec fierté, devant l'univers, sa fécondité dans les œuvres de la pensée et dans le domaine des arts.

Vingt-sept nations étrangères, parmi lesquelles il faut citer en première ligne la France, participèrent à cette exhibition. L'Exposition réunit environ 16,000 exposants. La Belgique, indépendamment de ses nombreuses collectivités, compta 4,500 exposants à titre nominatif, plus du quart du nombre total des exposants.

On a enregistré plus de six millions de visiteurs. Ce fut la plus belle exposition universelle qui ait été organisée en Belgique ; elle dépassa de loin les expositions antérieures, notamment celles d'Anvers en 1885 et 1894 et celle de Bruxelles en 1897.

— *Deux médailles* avaient été mises au concours au nom du Gouvernement

1905, p. 48. *La Belgique, institutions, industrie, commerce*, 1905, p. 192 (une face); WITTE (A. DE). *Op. cit.*, p. 40, pl. I; *La Patrie Belge*, 1830-1905, Bruxelles, 1905, p. 467; *Rapport de l'administration des monnaies de Belgique*, t. VI, Bruxelles, 1906, p. 49, pl. IV; *Le Jubilé national de 1905*, pp. 79 et 341; *Dierendal*, 1906, p. 51.

par M. G. Francotte, ministre de l'Industrie et du Travail, l'une pour l'Exposition internationale et universelle de Liège, l'autre pour l'Exposition internationale des Beaux-Arts. Le concours était limité : n'avaient été appelés à y prendre part que les artistes en vue.

Le jury, nommé par M. le ministre Francotte, était présidé par M. A. de Witte et comprenait MM. Ch. Le Grelle, *secrétaire*; F. Alvin, Ch. Buls, baron de Beeckman, G. De Groot, vicomte B. de Jonghe et A. Micha, *membres*.

Parmi les divers projets, destinés à récompenser les participants à l'Exposition de Liège, qui lui furent soumis à la séance du 17 décembre 1904, le premier prix, 2,500 francs, fut attribué à M. P. Du Bois; le deuxième prix, 800 francs, fut partagé entre MM. G. Devreese et L. Dupuis, d'Anvers.

Le *revers* de la médaille de M. Du Bois comprenait primitivement un cartouche, posé sur une palme. A la demande du jury, M. Du Bois voulut bien prendre, pour *revers*, le *droit* de la médaille exécutée par lui pour le concours de l'Exposition des Beaux-Arts, la Renommée annonçant à l'univers le succès de l'Exposition de Liège.

La seconde médaille mise au concours était destinée aux artistes primés de l'Exposition des Beaux-Arts. Le premier prix, 3,000 francs, fut décerné à l'œuvre de M. G. Devreese; le deuxième prix, 1,000 francs, à M. P. Du Bois (1).

Une exposition publique, installée par M. A. de Witte, au local du secrétariat de l'Exposition de Liège, à Bruxelles, fut visitée le jour de son ouverture, le 23 décembre 1904, par M. le Ministre Francotte. Cette exhibition permit au public d'apprécier les mérites divers des neuf projets et de ratifier les décisions du jury.

— Ces médailles furent frappées à la Monnaie de Bruxelles par M. A. Michaux.

La médaille de l'Exposition, de M. P. Du Bois, a été exécutée au nombre de 1 exemplaire en or, 35 en vermeil, 10 en argent et 12,020 en bronze.

Le *droit* de cette pièce a également servi à de nombreuses médailles, portant au revers des inscriptions variées, et destinées à récompenser divers concours organisés à l'Exposition. Ces médailles ne sont pas comprises dans le nombre d'exemplaires frappés que nous venons de citer.

La médaille de l'Exposition des Beaux-Arts, de M. G. Devreese, a été frappée à 5 exemplaires en or, 69 en vermeil, 55 en argent et 70 en bronze (2).

La distribution solennelle des récompenses aux participants de l'Exposition de Liège eut lieu le 21 octobre 1905, en présence du Prince et de la Princesse Albert de Belgique, du Corps diplomatique, des ministres de Trooz, Francotte, van der Bruggen et d'un grand nombre de notabilités civiles et militaires.

(1) Les cinq projets primés sont reproduits dans le journal *Liège-Exposition*, 1905, pp. 4 et 5.

(2) Nous devons ces chiffres à l'obligeance de M. A. Michaux lui-même.

PLANCHE VIII, № 40.

EXPOSITION DE L'ENSEIGNEMENT ET DES SCIENCES

Droit. — Effigie du Roi, en profil gauche. Dans le champ, de chaque côté de la figure, les deux dates commémoratives 1830 et 1905; à droite, en bas, en petits caractères incus, le nom de l'auteur : CH. SAMUEL.

Revers. — La Science, personnifiée par une femme, se dégageant de ses voiles et élevant un flambeau de la main droite, montre de la main gauche le soleil levant, l'Avenir vers lequel elle s'avance d'un pas ferme. A l'exergue, le mot : SCIENTIA et dans le champ, au bord, à droite, le nom de l'artiste en petits caractères incus : CH. SAMUEL ⁽¹⁾.

Médaille — Diamètre : 70 millimètres.

On sait avec quel soin fut organisée, par les comités compétents, l'exposition révélatrice des classes relevant, par leur nature, du ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

La médaille que nous venons de décrire, due à l'initiative du Comité de la classe d'Enseignement supérieur et des Sciences, a été offerte aux organisateurs et exposants des différentes sections de la classe, pour attester, à l'aide d'un témoignage artistique et durable, la part prise par chacun d'eux à un effort qui marquera dans le mouvement des idées en Belgique.

Des exemplaires ont également été remis, par les soins du Comité de la classe d'enseignement secondaire, aux établissements d'instruction moyenne de l'État et des communes.

Enfin, trois exemplaires (or, argent et bronze) ont été offerts par le président et le commissaire spécial du groupe de l'éducation et de l'enseignement, assistés des présidents des trois classes d'instruction primaire, secondaire et supérieure, à M. de Trooz, Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, à titre d'hommage reconnaissant pour l'intérêt qu'il n'avait cessé de témoigner aux orga-

(1) Reproduite dans : *Le Jubilé national de 1905*, p. 339; le droit seul a paru dans *Le Petit Bleu* du 30 janvier 1906.

nisateurs de l'Exposition d'enseignement et des sciences, et pour l'appui qu'en toutes circonstances il avait bien voulu leur prêter.

Il a été tiré de la médaille 1 exemplaire en or, 200 exemplaires en argent et 350 exemplaires en bronze.

PLANCHE IX, N° 41.

JETON-SOUVENIR DE L'EXPOSITION DE LIÉGE

Droit. — EXPOSITION UNIVERSELLE | LIÉGE | 1905.

Le champ figure le pays houiller. Une femme, — la Belgique — s'avance, une palme à la main gauche, vers un ouvrier mineur, assis. A l'exergue on lit, en petits caractères, le nom de l'auteur : A. MICHAUX.

Revers. — Deux dates se détachent tout d'abord : 1830-1905. La Belgique est représentée debout, tenant d'une main le drapeau national, de l'autre une branche de laurier ; elle se trouve auprès d'une stèle où sont reproduites les têtes conjuguées, à droite, des deux rois Léopold I^{er} et Léopold II, tandis que se dresse à côté le lion belge. A l'exergue, le nom du graveur : A. MICHAUX (1).

Jetton. — Diamètre : 30 millimètres.

Un des stands qui, à l'Exposition de Liège, obtinrent le plus de succès, fut incontestablement celui de la Monnaie. La direction de ce service avait voulu initier le public aux différentes transformations que subit le métal avant d'obtenir la forme de monnaie courante ; en même temps, elle mettait en vente des exemplaires de médailles des principaux maîtres-graveurs belges, dont les coins sont en sa possession. Cet essai, tenté à l'instar de l'Exposition de Paris, ne fut pas sans succès.

Le débit des jetons commémoratifs de M. Michaux, frappés au stand même de la Monnaie, dépassa toutes les espérances et atteignit le chiffre fabuleux de 255 exemplaires en argent et 160,000 en bronze ; il en a aussi été frappé 1 exemplaire en or.

Le jeton avait été commandé à M. A. Michaux, graveur à la Monnaie, par le

(1) Publiée dans le *Rapport de l'administration des monnaies de Belgique*, t. VI, p. 47, pl. I. — WITTE (A. DE). *La Médaille en Belgique au XIX^e siècle*, p. 1.

Comité exécutif de l'Exposition (1). Il rappelle l'industrie houillère, — la richesse du pays de Liège — et célèbre le glorieux anniversaire de l'Indépendance de la Belgique.

Le *droit* de ce jeton servit à la confection d'un insigne portatif avec ruban tricolore, ayant sur l'autre face l'inscription : SOUVENIR | DE LA FÊTE | DES | TRAVAILLEURS | . . . | 5 NOVEMBRE | 1905.

Ces divers exemplaires, commandés par le Comité Exécutif de l'Exposition, furent frappés, chez M. Michaux, au nombre de 4500 en nickel, destinés aux travailleurs de l'Exposition, c'est-à-dire aux ouvriers qui furent employés à l'édification ou à l'ornementation des halls et des pavillons.

Pour couronner la fin des travaux, une fête fut organisée en l'honneur des susdits ouvriers, le 5 novembre, et au déjeûner qui suivit, offert au Palais de l'Horticulture, chaque convive reçut un exemplaire de la médaille-breloque.

PLANCHE IX, № 42.

LES FÊTES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE DE LIÉGE

Droit. — La Ville de Liège, sous les traits d'une femme couronnée et portée sur des nuages, s'adresse à l'Univers et l'invite à visiter l'Exposition. De la main droite, levée, elle tient une palme; de la gauche, elle montre une vue panoramique des bâtiments de l'Exposition, traversée par la Meuse et le pont de Fragnée. Dans le champ, l'inscription, sur quatre lignes : 1905 | EXPOSITION | UNIVERSELLE | DE . LIEGE.

Au bas, à gauche, le nom de l'artiste : DE MATHELIN.

Revers. — COMITÉ | DES . FÊTES. Dans le champ, deux branches de laurier reliées par un nœud de ruban et portant l'écusson couronné de la Ville de Liège; un cartouche est destiné à recevoir l'inscription du nom de la société à qui la médaille est offerte. Le nom de l'auteur se trouve au bas, à gauche : A. STRAUS FT⁽²⁾.

Médaille avec bélière. — Diamètre : 40 millimètres.

(1) M. Michaux est également l'auteur du jeton vendu à l'Exposition d'Anvers en 1894. (Reproduit dans la *Publication des médailles historiques de Belgique*, tome II, p. 29, n° 13.)

(2) Médaille reproduite dans le journal *Liège-Exposition*, 1905, p. 160.

Les fêtes ont constitué un des grands éléments d'attraction et de succès à l'Exposition de Liège : elles furent nombreuses et admirablement organisées, grâce à un comité spécialement nommé à cet effet, et qui avait à sa tête M. L. Fraigneux, président de la société Liège-Attractions.

Il nous est impossible de les énumérer toutes. On en trouvera l'historique et le compte-rendu dans une notice publiée récemment par le secrétaire général du comité central des fêtes, M. L. Jacques (1).

Parmi les diverses solennités musicales, artistiques, sportives, militaires et autres, nous mentionnerons spécialement le festival permanent, dirigé par M. H. Mativa, qui amena à l'Exposition huit cent trente-huit sociétés; la fête fédérale de la Fédération belge des Sociétés catholiques de Gymnastique et d'Armes de Belgique, avec la participation de cent douze sociétés et d'environ cinq mille gymnastes; le cortège de quarante clubs faisant partie de la Ligue vélocipédique belge; la fête des sociétés costumées; la fête internationale des drapeaux (plus de 700 drapeaux); le concours de ballons sphériques, etc.

Le comité des fêtes avait commandé à l'un de ses membres, l'artiste sculpteur liégeois M. de Mathelin (2), une médaille commémorative dont un exemplaire fut remis aux différentes sociétés qui participèrent aux fêtes de l'Exposition.

La médaille a été éditée chez A. Straus à Liège. Il en a été frappé 5 exemplaires en vermeil, 21 en argent, 1705 en bronze doré et 400 en bronze.

PLANCHE IX, № 43.

COLLECTIVITÉ DES ARTS CHIMIQUES

Droit. — Allégorie : L'Exposition de Liège récompensant les exposants de la Collectivité des Industries Chimiques. Au premier plan apparaît une femme ailée, tenant de la main droite une palme et de la gauche une couronne de laurier. Dans le champ, d'un côté, le perron liégeois accompagné des lettres L et G; de l'autre, un four chargé de cornues et d'instruments de laboratoire, avec l'inscription : EXPPOSITION | UNIVERSELLE | DE LIÉGE | 1905. Au bord, les initiales : J. W F. L.

(1) JACQUES (L.), *Les Fêtes de l'Exposition. Rapport.* Liège. H. Poncelet, 1906.

(2) Ce fut la dernière œuvre sculptée par cet artiste : M. de Mathelin est décédé cette année même, 1905.

Revers. — LES EXPOSANTS | DES | CLASSES 87. 88. & 90 | COLLECTIVITÉ | DES | INDUSTRIES CHIMIQUES. Une palme supportant un cartouche destiné à recevoir l'inscription du nom du titulaire ; au bord inférieur, ces mots : HOMMAGE RECONNAISSANT. ⁽⁴⁾

Médaille. — Diamètre : 60 millimètres.

Les exposants de la collectivité des industries chimiques à l'Exposition de Liège (groupe XIV, classes 87, 88 et 90, arts chimiques, pharmacie, fabrication de papier, parfumerie), fiers des succès qu'avait remportés leur groupe et voulant témoigner en même temps leur reconnaissance à ceux qui s'étaient dévoués avec tant de zèle à leurs intérêts, décidèrent d'organiser un banquet en l'honneur des membres de leur bureau, à savoir : M. F. De Walque, professeur à l'Université de Louvain, président; MM. A. Derneville, A. Jonas, Ch. Spinael, L. Laoureux et Th. De Malte.

Cette manifestation de sympathie eut lieu le 9 novembre 1905, quelques jours à peine après la fermeture des portes de l'Exposition. Au cours du banquet, dans les salons de l'Hôtel de l'Europe à Liège, M. A. Brasseur, un des organisateurs de cette fête avec M. Th. De Malte, fit ressortir la satisfaction des exposants des arts chimiques; puis, rendant un éloge mérité aux membres du bureau, et principalement à M. De Walque, il annonça qu'une médaille commémorative avait été frappée, à la demande du Comité des Industries chimiques.

Cette œuvre a été modelée et gravée par la maison J. Wilmotte fils à Liège. Des exemplaires en vermeil en ont été offerts à M. Francotte, ministre de l'Industrie et du Travail, ainsi qu'à M. De Walque, président des classes des industries chimiques; des exemplaires en argent ont été remis aux membres du bureau et d'autres, en bronze, aux collaborateurs de l'Exposition de Liège et de la classe des arts chimiques, etc.

En tout : 2 exemplaires en vermeil, 32 en argent et 94 en bronze.

PLANCHIE IX, № 44.

PARTICIPATION DE LA HONGRIE A L'EXPOSITION DE LIÉGE

Droit. — LÉOPOLD II ROI DES BELGES. Buste, à gauche, de S. M. Léopold II, en tenue de lieutenant-général de l'armée belge, entouré de rayons de soleil et de branches de laurier, domi-

(4) Cette médaille est reproduite dans *Liège-Exposition 1905*, p. 415.

nant une hémisphère que parcourt un Mercure coiffé du pétase ailé et sonnant d'une trompette de Renommée. Au bord inférieur, à droite, en caractères incus, le nom de l'auteur de la médaille : T. SZIRMAÏ.

Revers.— LA | HONGRIE | A L'EXPOSITION | UNIVERSELLE | DE LIÈGE | 1905. Une jeune femme, la tête laurée, le corps à demi nu, arborant du bras droit un flambeau allumé et tenant sur le bras gauche un écusson couronné aux armes de la Hongrie. Près du bord, à droite, le nom : — TONY SZIRMAÏ —. (1)

Médaille. — Diamètre : 60 millimètres.

Nous avons déjà dit que la participation des nations étrangères à l'Exposition de Liège fut absolument remarquable. Le royaume de Hongrie voulut aussi y témoigner de sa vitalité et de sa richesse : il exposa principalement des vins, des eaux minérales et des broderies.

A la tête de cette Section se trouvait M. Andor Saxlehner, conseiller commercial, consul de Belgique à Budapest. Lors de la distribution des récompenses, M. A. Saxlehner obtint pour son groupe 52 récompenses, dont 8 grands prix et 4 diplômes d'honneur.

En souvenir du succès de l'entreprise, le ministère royal de commerce de la Hongrie fit frapper une médaille par un artiste hongrois, M. Tony SZIRMAÏ, statuairegraveur, que nous avons déjà cité.

Des exemplaires de la médaille ont été remis au Roi des Belges, au Souverain de la Hongrie, aux ministères intéressés de la Belgique et de la Hongrie, au commissariat général, au comité exécutif, au comité d'honneur de la Section hongroise et aux principaux collaborateurs. Un exemplaire en a été déposé dans les Musées de Hongrie.

En tout, il en a été frappé 2 exemplaires en or, 50 en argent, 350 en bronze argenté, dont 50 pour l'auteur.

(1) Le *droit* a paru dans la publication *Les Médailles et Plaquettes modernes*, Harlem, 1906, livraison XVII, pl. CI, n° 630.

PLANCHE X, N° 45.

MANIFESTATION GUSTAVE FRANCOTTE

Droit. — . GUSTAVE . . FRANCOTTE . . Buste à gauche de M. Francotte, ministre de l'Industrie et du Travail; au bas, à gauche, en petits caractères incus : G. DEVREESE.

Revers. — . EXPOSITION UNIVERSELLE . . Intérieur d'un atelier liégeois de fabricant d'armes : un ouvrier debout devant son établi éprouve un fusil, tandis qu'une ouvrière, assise à côté de lui, poli la crosse d'une autre arme; tout autour, dans la pièce, des instruments et outils; au mur, l'écu de Liège et l'inscription : LIÉGE | 1905. La fenêtre ouverte laisse apercevoir une vue panoramique, finement tracée, de l'Exposition de Liège sise aux bords de la Meuse. A l'exergue, le nom du sculpteur : G. DEVREESE (1).

Médaille. — Diamètre : 65 millimètres.

Dès que fut lancée l'idée d'une exposition universelle et internationale à créer dans sa ville natale, M. Gustave Francotte se montra dévoué partisan de l'entreprise; et lorsque, en 1902, il devint ministre de l'Industrie et du Travail, il fut heureux d'y apporter le puissant concours du gouvernement : ce concours, il ne l'a pas marchandé. Il s'est consacré à l'œuvre, on peut le dire, corps et âme, et le grand succès de cette exhibition internationale lui est dû incontestablement dans une large mesure.

Aussi, lorsque M. A. de Witte, président du jury des concours de médailles ouverts par le gouvernement à l'occasion de l'Exposition de Liège, émit l'idée d'offrir en témoignage de gratitude, par souscription entre les seuls exposants, une médaille à M. G. Francotte, le Comité exécutif de l'Exposition fit-il bien ce projet et les divers présidents de groupes lui accordèrent-ils leur puissant patronage. Le succès de la souscription dépassa toutes les espérances.

(1) La médaille a été reproduite dans les publications suivantes : Compte-rendu de la *Manifestation en l'honneur de M. G. Francotte et du commissariat général du Gouvernement belge*, Bruxelles, 7 janvier 1906, p. 37; le journal *Liège-Exposition*, 1906, p. 12; le revers seul a paru également dans la *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, 1905, p. 48 et dans le journal *Liège-Exposition*, 1905, p. 5.

Lors du banquet offert à la Bourse de Commerce de Bruxelles, le 7 janvier 1906, à M. G. Francotte, et à MM. Lamarche et Gody, commissaire et commissaire-adjoint du Gouvernement, par les industriels et commerçants belges reconnaissants, des exemplaires en or, en argent et en bronze de cette médaille, réunis en un riche écrin, furent remis au « Ministre de l'Exposition » par M. de Sadeleer, membre de la Chambre des représentants et président du comité organisateur de la fête. En même temps furent offerts un album contenant la liste des souscripteurs et un exemplaire de l'œuvre du sculpteur Libert « le Perron liégeois ».

Le ministre se montra particulièrement sensible à cette attention et remercia, en termes charmants, les organisateurs de cette manifestation artistique.

Nous aimons à faire remarquer que tout dans cette médaille a été exécuté en Belgique : la fonte, la réduction, les coins et la frappe.

Le portrait du Ministre, ornant le *droit* de la pièce, a été modelé spécialement par G. DEVREESE; le *verso* représentant la manufacture des armes à feu (industrie propre au pays de Liège) a été emprunté par lui, sauf une légère modification, à une face de sa médaille primée au concours de la médaille de l'Exposition.

Il en a été frappé à la Monnaie de Bruxelles, par les soins de M. A. Michaux, 1 exemplaire en or, 1 en vermeil, 75 en argent et 1585 en bronze.

PLANCHE X, № 46.

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE L'EXPOSITION

Droit. — Groupe allégorique : La génération future récoltant les fruits de l'Exposition de Liège. Une femme, vêtue d'une robe élégamment drapée, un voile flottant sur les épaules, est amenée debout dans une barque fleurie : de la main droite elle tient la maquette de l'entrée monumentale de l'Exposition ; sur le bras gauche, elle porte une corne d'abondance dont elle vide les fruits et les fleurs dans les mains d'un enfant tenu sur le quai par une femme du peuple. Dans le champ, à gauche, l'écusson de la ville de Liège ; à droite, une inscription en quatre lignes : · EN · SOUVENIR. | · de · L'EXPOSITION. | · de · LIÉGE · | 1905 ·

Revers. — Le Temps, sous les traits du vieillard légendaire, assis, la faux reposant sur le bras droit, contemple l'inscription qu'un éphèbe vient de marquer, au moyen d'un stylet, sur un monu-

ment : A (ici sont indiqués les noms et titres de la personne dont on veut reconnaître les services rendus à l'œuvre de l'Exposition.) Le jeune homme dépose une palme sur le monument. Dans un second cadre rectangulaire, se trouve cette autre inscription : HOMMAGE · de · RECONNAISSANCE · | · POUR · SERVICES · | · RENDUS · | A l'exergue le nom de l'artiste qui a modelé la médaille : G. DEVREESE · (1).

Médaille. — Diamètre : 75 millimètres.

Cette médaille a été commandée par le Comité exécutif de l'Exposition universelle de Liège, pour être offerte en témoignage de gratitude aux hauts personnages qui par leur collaboration ont contribué d'une façon spéciale au succès de l'entreprise. Un exemplaire en a été remis, en mars 1907, à S. M. le Roi et à S. A. R. M^{me} la Comtesse de Flandre, par M. E. Digneffe, le président du Comité exécutif de l'Exposition ; les autres exemplaires sont destinés aux membres de la Famille Royale et à quelques autorités supérieures. En tout, il en a été frappé 9 exemplaires en or et 1 en argent : Pour chacun de ces 10 exemplaires, le nom du destinataire est marqué en relief, au moyen d'un goujon spécial. Il en a encore été exécuté une cinquantaine d'exemplaires en bronze, portant, au lieu de la première inscription, les mots : EPREUVE | D'AUTEUR : la plupart seront donnés aux principaux cabinets de médailles de l'Europe et de l'Amérique.

PLANCHE X, № 47.

X^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA PRESSE

Droit. — Allégorie : une gracieuse femme assise devant une table rédige les dernières nouvelles ; de la main gauche elle tient une feuille dépliée. Elle est entourée de livres ; et un appareil téléphonique la met en relations avec le monde entier. Au bas, à gauche, près du bord, en petites capitales, le nom du graveur : G. DEVREESE.

Revers. — 10^e CONG · INTERN · de la PRESSE · LIEGE · 1905.

Sur un meuble, un globe terrestre et des livres, ornés de branches

(1) Le droit de cette médaille a paru dans *Le Petit Bleu* du 13 mars 1907.

de chêne. Une hirondelle messagère traverse l'espace, une plume dans le bec (1).

Médaille-bro cloque. — Diamètre : 30 millimètres.

On sait que le premier Congrès international de la Presse fut organisé en Belgique, à Anvers, en 1894, grâce à l'initiative de M. Heinzmann-Savino. Les membres de cette institution avaient désiré tenir leur dixième réunion, en 1905, en Belgique encore, afin de prendre part aux fêtes du soixante-quinzième anniversaire de son indépendance et de s'associer à la joie d'un peuple qui avait, un des premiers, proclamé la Liberté de la Presse.

C'est ce qui décida le Gouvernement à favoriser cette assemblée et à intervenir largement dans les frais, par l'entremise de la Commission nationale des Fêtes de 1905.

Le Congrès fut inauguré, à Liège, le 23 juillet. Plus de cinq cents personnes, venues de tous les coins du globe, y assistèrent. Le président, M. Singer, journaliste éminent de Vienne, ouvrit la séance en adressant à la Belgique et à son souverain des paroles aimables accompagnées de ses vœux de prospérité les plus ardents.

Durant les journées du 23 au 27 juillet, la discussion porta sur d'intéressantes questions relatives notamment à la dignité de la Presse, au secret professionnel, à la création d'une carte internationale d'identité, aux droits d'auteurs, à l'organisation d'un répertoire universel des articles de journaux, au duel, etc.

Une médaille fut frappée pour commémorer les assises importantes de cette année jubilaire. Commandée par le bureau à M. G. Devreese, elle a été exécutée dans les ateliers de M. F. Hoosemans, à Bruxelles.

Lors de la réception des congressistes, au nombre de quatre cents, au Palais, le 29 juillet, le Roi daigna accepter un écrin contenant trois exemplaires de la médaille, en or, en argent, en bronze, présenté à Sa Majesté par M. F. Rotiers, le président de l'Association bruxelloise de la Presse.

Le 31 juillet, un écrin, contenant le même nombre de médailles, fut remis à M. de Trooz, Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, et à M. G. Devreese, au cours du banquet offert aux congressiste par la Presse bruxelloise, dans la salle de la Grande-Harmonie. A cette fête assistèrent environ cinq cents congressistes, ainsi qu'un grand nombre de dames et de notabilités politiques et littéraires de la capitale.

De cette œuvre, il a été frappé 11 exemplaires en or, 550 en argent, 41 en bronze et 135 montés en broches argentées.

(1) Cette médaille a été publiée dans *Le Petit Bleu* du 28 juillet 1905; le droit seul est donné dans *Le Jubilé national de 1905*, p. 823.

ANNEXE

Nous signalons enfin deux insignes spéciaux, créés comme souvenirs des Fêtes Jubilaires :

1^o *La décoration de maître-tireur* : A un ruban aux couleurs nationales, à cinq raies égales, rehaussées d'un bouton en forme de cible, est suspendu un insigne composé de deux fusils entrecroisés, surmontés de la couronne royale, ornés de feuilles de chêne, et entourés d'une banderole avec les mots, *au droit* : PRIX DE TIR, *au revers* : MAITRE-TIREUR⁽¹⁾.

Commandé par M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, cet insigne fut remis pour la première fois par le Ministre lui-même, en séance solennelle au Palais des Académies, le 28 octobre 1905, à tous les tireurs qui avaient obtenu le brevet de maître-tireur au fusil et au pistolet dans le grand concours de 1905 ; il en fut également distribué 60 exemplaires en vermeil.

2^o *La croix-décoration de 1830*.

Droit : sur les quatre branches de la croix, aux bouts dorés, sont représentés, en émail, les portraits en buste du roi Léopold I^{er} et de la reine Louise-Marie ; du roi Léopold II

(1) Exécutée par la maison Fonson et C^{ie}, de Bruxelles ; reproduite dans le livre : *Grand Concours de Tir*. Bruxelles, Somers, 1905, planche IV.

et de la reine Marie-Henriette ; du prince Albert de Belgique et de la princesse Élisabeth ; et enfin le monument élevé, à Berchem-lez-Anvers, en l'honneur du comte Frédéric de Merode. Au centre, un écu de fer doré portant la date : 28 | AVRIL | 1905.

Revers. Imitation de la croix de fer, en émail noir, aux bouts dorés, avec la date au centre : 1830.

Cette décoration est suspendue à un ruban moiré rouge, liseré de noir et jaune, les trois couleurs nationales de la Belgique.

Elle a été exécutée par la firme Anthony et Wolfers frères et distribuée, lors d'une fête donnée en souvenir du soixante-quinzième anniversaire de notre Indépendance, par M^{me} E. Osterrieth, le 28 avril 1905, en son hôtel à Anvers.

Les exemplaires sont en argent doré, les émaux façonnés au feu et à la main. La décoration peut se fermer pour être portée en manière de breloque.

TABLE DES MATIÈRES

Pages. Planches. Numéros.

Introduction	7
------------------------	---

I. — FÈTES JUBILAIRES.

A. — MÉDAILLES OFFICIELLES.

Manifestation patriotique du 24 juillet à la place Poelaert	41	I
Décoration commémorative du règne de S. M. Léopold II	44	—
Le Banquet des Bourgmestres.	45	—
Concours de tir national et international.	47	—

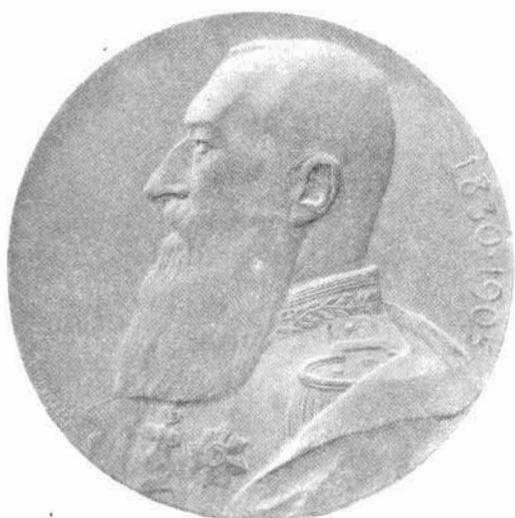
B. — MÉDAILLES DUES A L'INITIATIVE PRIVÉE.

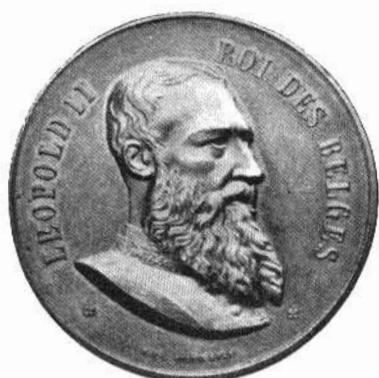
1 ^o A BRUXELLES. — Inauguration de l'Arcade du Cinquantenaire	18	II	5
Banquet des Chasseurs-Eclaireurs	19	—	6
Représentations philanthropiques du Tournoi de Chevalerie.	20	—	7-8
Fêtes de Bruxelles	23	—	9
Exposition nationale de chevaux de pur sang.	24	—	10
XX ^e Anniversaire de la Fondation de l'État Indépendant du Congo	26	III	11
Pèlerinage national à la place des Martyrs.	27	—	12 à 16
Médailles populaires du Jubilé national	28	—	17 à 20
2 ^o EN PROVINCE. — <i>Brabant</i> : Manifestation patriotique à Etterbeek.	29	IV	21
Fêtes de l'Aérostation à Héverlé.	30	—	22
Manifestation patriotique à Laeken	32	—	23
Manifestation patriotique de Louvain	33	—	24
Fêtes jubilaires à Tirlemont	34	—	25
<i>Anvers</i> : Manifestation patriotique à Anvers	35	V	26
Banquet de la Colonie allemande d'Anvers	36	—	27
Régates internationales à la voile à Anvers.	38	—	28
Manifestation Frédéric de Merode	39	—	29
<i>Flandre occidentale</i> : Banquet des Bourgmestres et Échevins de la West-Flandre	41	VI	30
Inauguration des nouvelles installations maritimes d'Ostende	42	—	31
<i>Hainaut</i> : Médaille jubilaire du Conseil provincial du Hainaut	43	—	32
<i>Liège</i> : Inauguration du Monument Rogier ou de l'Indépendance nationale	44	—	33
Inauguration du monument de Zénobe Gramme	46	VII	34
<i>Luxembourg</i> : Manifestation patriotique à Arlon.	47	—	35
3 ^o A L'ÉTRANGER. — Manifestation patriotique à Paris.	48	—	36
Manifestation patriotique à Buenos-Ayres	49	—	37

II. — EXPOSITION UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE
DE LIÉGE

	Pages.	Planches.	Numéros.
Exposition universelle et internationale de Liège	51	VIII	38
Exposition internationale des Beaux-Arts.	52	—	39
Exposition de l'Enseignement et des Sciences	55	—	40
Jcton-Souvenir de l'Exposition de Liège	56	IX	41
Les Fêtes à l'Exposition universelle et internationale de Liège	57	—	42
Collectivité des Arts chimiques	58	—	43
Participation de la Hongrie à l'Exposition de Liège	59	—	44
— Manifestation Gustave Francotte	61	X	45
Médaille commémorative de l'Exposition.	62	—	46
X ^e Congrès international de la Presse	63	—	47
Annexe : La décoration de maître-tireur et la croix-décora- tion de 1830	65		
Table des matières.	67		







5



6



5



7



7



7



9



8



9



10





11



12



17



13



18



16



19



14



20



15



21



22



21



23

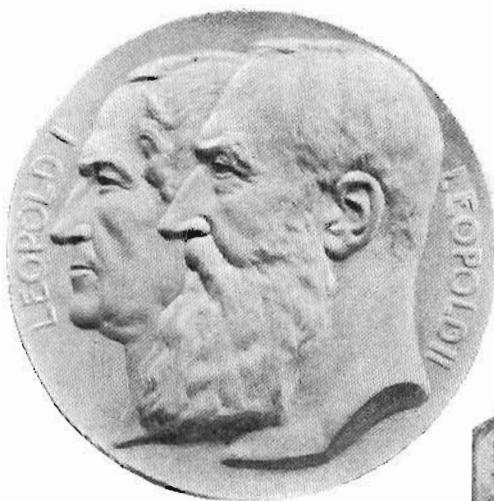


25



24





26



27



28



27



29



29



30



31



32



32



31



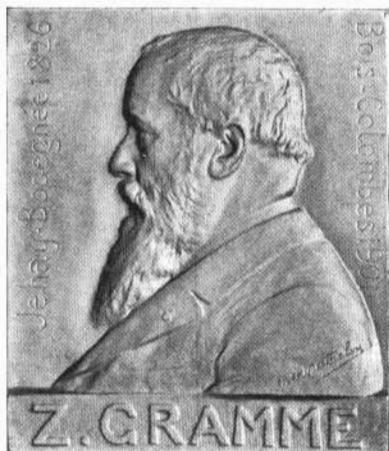
33



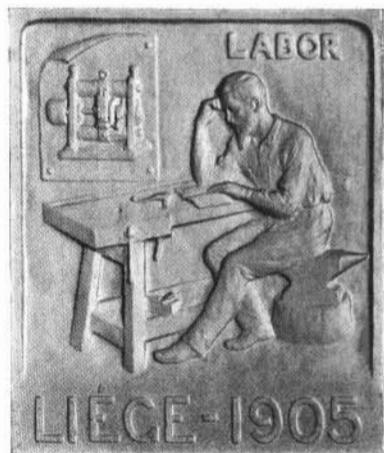
33



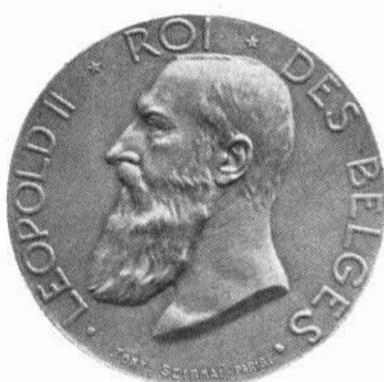
30



34



35



36



35



37



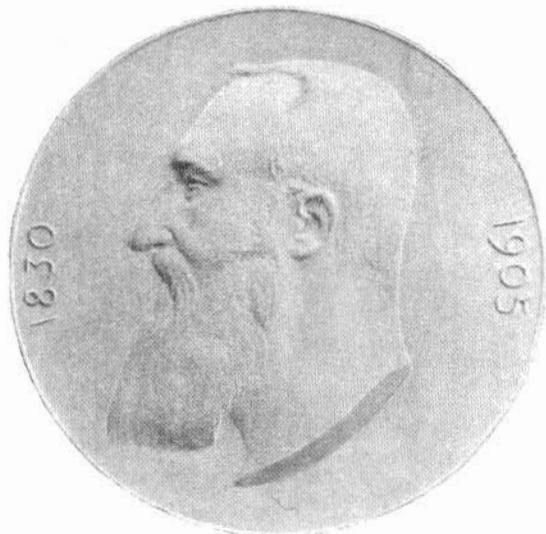
37



38



39



40





42



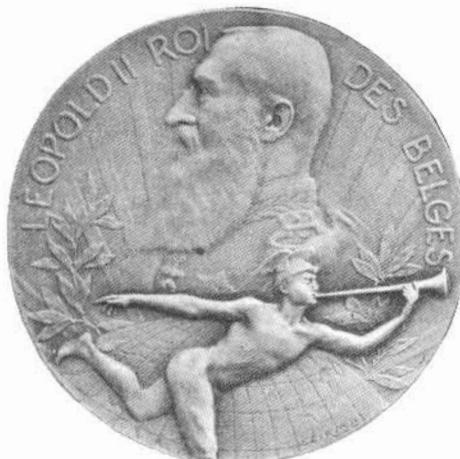
41



42



43



44





45



47



46

